

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

582ème séance

Mercredi 11 juin 2008, à 10 heures
Vienne

Président : M. Gérard Brachet (France)
Puis : M. Ciro Arévalo Yepes (Colombie)

La séance est ouverte à 10 h 13.

Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT : Mesdames et Messieurs les représentants, je vous prie de prendre place pour que nous puissions commencer cette cinquante et unième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Mesdames et Messieurs les représentants, j'ai le plaisir et l'honneur de vous souhaiter à tous la bienvenue au Centre international de Vienne et je déclare ouverte la cinquante et unième session et, en l'occurrence, la 582^e séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Comme vous le savez certainement, le Comité est sur le point d'élire son Bureau pour le prochain mandat de deux ans conformément à l'accord conclu à la quarante neuvième session du Comité en 2006. Avec l'assentiment du Comité, je vais continuer d'assumer la Présidence de cette réunion, jusqu'à ce que le nouveau Président soit officiellement élu et après quoi, j'aurai le plaisir de l'inviter à prendre la Présidence.

Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT : Toutefois, avant de passer à l'élection de son Bureau, le Comité doit adopter son ordre du jour pour la présente session. Donc, point n° 2, "Adoption de l'ordre du jour". Distingués représentants, vous êtes saisis pour

approbation et adoption de l'ordre du jour provisoire de la session figurant dans le document A/AC.105/L.270. Cet ordre du jour a été établi sur la base de l'accord conclu à la session de 2007 du Comité, que l'Assemblée générale a entériné par la suite dans sa résolution 62/217 du 21 décembre 2007. Vous trouverez un calendrier indicatif des travaux de cette session dans l'annexe au document en question. Veuillez noter que le Comité n'a pas à adopter les annotations et le calendrier indicatif des travaux soumis avec l'ordre du jour et que ces renseignements lui sont fournis uniquement pour faciliter la tâche des délégations.

Nous allons procéder à l'adoption de l'ordre du jour lui-même. Pouvons-nous adopter l'ordre du jour du Comité? Je ne vois pas d'objection. *L'ordre du jour est donc adopté. Il en est ainsi décidé.*

Élection du Bureau (point 3 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT : Point n° 3, Élection du Bureau. Distingués représentants, je voudrais passer maintenant au point 3 de l'ordre du jour, à savoir l'"Élection du Bureau". Au paragraphe 55 de sa résolution 62/217 du 21 décembre 2007, l'Assemblée générale a approuvé la composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2008-2009 telle qu'elle est indiquée au paragraphe 50 de sa résolution 61/111 du 14 décembre 2006 et a convenu que le Comité, à sa présente session, approuverait l'élection des bureaux de ses Sous-Comités et élirait son Bureau pour la période 2008-2009.

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



À sa session de l'année dernière, le Comité a pris note des candidatures de MM. Ciro Arévalo Yepes de Colombie, Suvit Vibulsresth de Thaïlande et Filipe Duarte Santos du Portugal, aux fonctions de Président, de premier Vice-Président et de second Vice-Président/Rapporteur, respectivement, du Comité pour la période 2008-2009.

À sa quarante-cinquième session, au début de cette année, le Sous-Comité scientifique et technique a élu M. Aboubekr Seddik Kedjar de l'Algérie pour un mandat de deux ans.

Enfin, à sa quarante-septième session, au début de cette année, le Sous-Comité juridique a élu M. Vladimir Kopal de la République tchèque, Président du Sous-Comité pour un mandat de deux ans.

Puis-je considérer que le Comité approuve l'élection des bureaux de ses Sous-Comités pour la période 2008-2009 ? Je ne vois aucune objection. *Il en est ainsi décidé.*

S'il n'y a pas d'objection, puis-je considérer que le Comité souhaite élire M. Ciro Arévalo Yepes, Colombie, Président de ce Comité pour un mandat de deux ans à compter de la présente session en 2008 ? Je ne vois pas d'objection. *Il en est ainsi décidé.* J'en profite pour adresser mes très sincères félicitations à Ciro Arévalo Yepes pour son élection à la Présidence du Comité.

Avant d'inviter mon cher collègue à prendre la Présidence, permettez-moi de faire quelques remarques en tant que Président sortant. Je vais d'ailleurs limiter ces remarques au maximum de manière à ne pas retarder la prise de fonction par mon successeur. Je voudrais dire simplement la chose suivante. Je crois que le Comité et ses deux Sous-Comités ont réalisé un excellent travail au cours de ces dernières années. Je pense que nous avons, en particulier, fait progresser de manière très sensible deux dossiers qui étaient sur la table de travail du Comité depuis plusieurs années, d'une part la mise en place d'un nouveau Programme des Nations Unies pour l'utilisation des moyens spatiaux en cas de catastrophes naturelles, le Programme Spider qui, comme vous le savez, a été approuvé par une résolution de l'Assemblée générale en décembre 2006, et qui maintenant est dans sa phase de mise en œuvre. D'autre part, nous avons fait avancer de manière très significative le dossier relatif à la limitation de la production de débris spatiaux et les Lignes directrices élaborées par le Comité grâce à l'excellent travail réalisé dans le cadre du Sous-Comité scientifique et technique, ont été adoptées l'année dernière, et ensuite endossées par la résolution de l'Assemblée générale 62/217 qui a été évoquée tout à l'heure.

Je pense que ces deux résultats obtenus au cours de ces deux dernières années démontrent, s'il en était besoin, que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace peut contribuer d'une part à faciliter l'accès aux moyens spatiaux en prenant des initiatives telle que l'initiative Spider, et d'autre part, peut contribuer à assurer une meilleure sécurité, dans le sens de la protection de nos moyens, des activités dans l'espace. Je pense que le Comité au cours des prochaines années, pourra poursuivre dans cette direction et je l'espère contribuer à faire des technologies spatiales un ensemble tout à fait significatif au service de l'humanité, au service de la protection de l'environnement terrestre, au service enfin du développement durable. Mais je pense aussi que le Comité pourra se pencher sur les moyens d'arriver à une utilisation optimale de l'espace extra-atmosphérique dans de bonnes conditions de sécurité, et je souhaite au Comité de pouvoir travailler sur ces thèmes au cours des années ultérieures.

Voilà ce que je souhaite pour le Comité. Je suis certain qu'avec votre participation active à tous, le Comité pourra ainsi contribuer d'une manière significative à faire des activités spatiales quelque chose qui est important pour le futur de l'humanité, pour le futur de notre planète.

Je voudrais aussi, en terminant cette brève intervention, adresser des remerciements tout à fait spéciaux au Bureau des affaires spatiales, et en particulier à sa Directrice, Mme Mazlan Othman, qui est arrivée en cours de route, si j'ose dire, puisqu'elle est dans cette position depuis décembre 2007, et puis bien sûr, à Sergio Camacho que j'aperçois, et qui était le Directeur précédent au cours de la période se terminant en juillet 2007. Mes remerciements s'adresseront aussi très particulièrement à Niklas Hedman et à toute son équipe qui assurent le secrétariat du Comité avec une très très grande efficacité et un très grand professionnalisme. Merci à toute l'équipe ici présente. Je vous remercie, et maintenant je laisse la place à mon successeur.

*M. Ciro Arévalo Yepes, Colombie,
prend la Présidence.*

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : C'est un honneur pour moi, pour mon pays, pour ma région l'Amérique latine, que d'être présent ici aujourd'hui à la tête de nos travaux. Je tiens tout d'abord à remercier mes collègues, Gérard Brachet de France, Elöd Both d'Hongrie, et Paul Tiendrebeogo du Burkina Faso, pour leurs travaux remarquables en tant que Président, premier Vice-Président, deuxième Vice-Président et Rapporteur, respectivement, de la Commission pour la période 2006-2007.

Très chers délégués, je souhaiterais sans plus tarder passer à l'élection des autres membres du Bureau, à savoir le premier Vice-Président et le deuxième Vice-Président/Rapporteur. En l'absence d'objection, puis-je estimer que la Commission souhaite élire Suvit Vibulsresth de Thaïlande en tant que premier Vice-Président et Filipe Duarte Santos de Portugal en tant que deuxième Vice-Président/Rapporteur du Comité pour deux ans, à partir de cette session de 2008 ? En l'absence d'objection, *il en est ainsi décidé.*

Je félicite très chaleureusement ces deux personnes pour leur élection, et je les invite à venir me rejoindre sur l'estrade. Bienvenus.

Participation d'États non membres du Comité

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Mesdames et Messieurs, je tiens à informer le Comité que j'ai reçu des demandes des gouvernements de la Côte d'Ivoire, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, du Guatemala, du Paraguay et Yémen ainsi que du Saint-Siège afin que nous leurs permettions d'assister à cette session du Comité en qualité d'observateurs. Je vous propose par conséquent, que conformément à la pratique établie nous invitions ces délégations à assister à cette session et à prendre la parole devant le Comité le cas échéant. Bien entendu, cela ne préjuge en rien des requêtes ultérieures de ce type et cela n'implique en aucun cas une décision du Comité sur la situation existante. C'est un geste de courtoisie que nous avons toujours fait à l'égard des délégations qui ont fait la requête. En l'absence d'objection, nous procéderons de la sorte. *Il en est ainsi décidé.*

Je tiens également à informer les délégations du fait que j'ai reçu des communications des organisations intergouvernementales et non gouvernementales suivantes. Des organisations qui souhaitent participer aux réunions des sessions du Comité en tant qu'observateurs. Il s'agit de la Communauté européenne, de l'Institut international de droit spatial, qui vient de se séparer de la Fédération astronautique internationale, de l'Organisation européenne de recherche astronomique dans l'hémisphère austral, de l'Organisation européenne de télécommunications par satellite, EUTELSAT.

Je tiens également à rappeler aux délégations que conformément à la décision adoptée par le Comité lors de sa cinquantième session en 2007, en vertu de laquelle elle a été reportée jusqu'à la cinquante et unième session en 2008, donc on a reporté la décision finale sur la requête présentée par la World Secure Foundation qui avait demandé le statut d'observateur permanent, l'on invite ladite

fondation à participer, à titre d'observateur, à la cinquante et unième session du Comité.

Je vous propose que, sur la base de la pratique établie, nous invitions ces délégations à assister aux réunions de cette session et à prendre la parole devant le Comité, le cas échéant. Bien entendu, cela ne préjuge en rien des requêtes ultérieures de même nature. En l'absence d'objection, nous procéderons de la sorte. *Il en est ainsi décidé.* Très bien.

Déclaration du Président (point 4 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : C'est maintenant le moment où le Président, normalement, fait sa déclaration d'introduction. J'ai l'honneur de faire cette déclaration. Je tiens à vous dire auparavant que c'est une déclaration structurée dans laquelle je vais vous présenter les différents éléments essentiels, fondamentaux, les piliers de notre Comité et compte tenu du grand nombre d'activités du Comité, je vous demanderai de rester attentifs pendant un long moment.

Mesdames et Messieurs, chers représentants, c'est un honneur d'avoir été élu Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Je vous remercie tous de la confiance dont vous m'avez témoignée, et je tiens à vous assurer que je travaillerai de façon résolue afin de garantir le bon déroulement des travaux du Comité. Avant toute chose, je tiens du fond du cœur à exprimer mes condoléances et ma solidarité au peuple du Myanmar qui pour le moment lutte pour sa survie après le passage du cyclone le plus dévastateur qui ait jamais touché l'Asie depuis 1991, et également adresser à la République populaire de Chine, un pays où un terrible tremblement de terre est survenu le mois dernier, ce qui a provoqué des milliers de morts, plus encore de blessés et de sans abris. Ces catastrophes récentes montrent une fois de plus notre vulnérabilité et l'importance de renforcer les capacités à atténuer l'impact dévastateur de ces catastrophes. Les instruments reposant sur les techniques spatiales sont indispensables. Le Comité a déployé moult efforts afin de promouvoir l'utilisation des applications de la technique spatiale afin de susciter une prise de conscience et afin de renforcer les capacités connexes aux niveaux international, national et régional et ce dans des domaines essentiels pour l'humanité, tels que la gestion et les interventions en cas de catastrophes, les changements climatiques et la sécurité alimentaire.

Le développement scientifique, la technologie spatiale sont des conditions *sine qua non* pour garantir que l'application des techniques

spatiales se fasse dans l'intérêt du développement humain sur Terre et toutes les activités de l'exploration de l'univers. Notre Commission est pionnière dans ces efforts visant à créer une alliance mondiale pour utiliser ces technologies à des fins pacifiques. Souvent on me demande pourquoi aller dans l'espace. Je répondrai à cette question en citant les propos du Pr Steven Hoking qui avait dit, je cite *“D'une certaine façon, la situation est semblable à celle qu'a connue l'Europe avant 1492. La découverte du nouveau monde a suscité des changements profonds dans l'ancien monde. Se tourner vers l'espace aura un impact plus grand encore. Cela va complètement modifier l'avenir de la race humaine et cela va peut-être déterminer le fait que nous ayons ou non un avenir. Il est à espérer que cela nous serve surtout à unir nos efforts afin de relever les défis communs.”*

Mesdames et Messieurs, l'espace conçu comme une province de toute l'humanité destiné à une utilisation pacifique dans l'intérêt de ce qui pourrait être une patrie mondialisée où la science, où la technologie ne nous éloignent pas, au contraire, nous rapprochent, écourtent les distances, non pas seulement les distances physiques d'ailleurs, mais que cela nous rende moins étrangers les uns vis-à-vis des autres, que cela nous rapproche en termes de possibilité de création, d'occasions à saisir, d'avantages et surtout ce qui nous permet de renforcer notre solidarité, d'où l'intérêt de continuer de perfectionner les modèles de coopérations régionales, interrégionales qui tiennent compte des intérêts de tous, parce que c'est cela qui garantit l'efficacité, la viabilité, mais également le fait qu'on puisse répondre aux besoins des pays en voie de développement, des besoins qui sont énormes, très concrets, et qui représentent des défis que l'on peut relever grâce aux techniques spatiales fondamentales.

Nous sommes conscients du fait que l'espace est l'un des domaines où vont converger les grandes tendances du XXI^e siècle, XXI^e siècle héritier direct du XX^e siècle lors duquel est survenu une accélération technologique, scientifique sans précédent, un siècle porteur de nombreux espoirs, mais aussi porteur des peurs de notre ère, des peurs qui découlent du progrès lui-même, des dilemmes entre la science et la conscience, dans la mesure où ce progrès ne répond pas nécessairement à une éthique partagée par une civilisation commune. Nous avons pris un engagement, un engagement qui va bien au-delà de chiffres statistiques purs et de questions de rentabilité. Nous avons comme objectif l'être humain dans sa totalité.

L'application de la science et des techniques spatiales et l'un des éléments clés qui nous permet d'éviter que les vieilles divisions ne se transforment en une dichotomie entre les mondialisés, les

mondialisateurs, les spectateurs et les usagers, afin que les grandes attentes et la simultanéité de l'impact à tous les niveaux de la planète, ne restent pas des phénomènes ponctuels mais soient bien une action concertée au service de l'humanité sans créer ou recréer des frontières artificielles en lieu et place de celles que la science et la technologie ont rendues obsolètes.

Mesdames et Messieurs, ces quelques commentaires liminaires formulés, c'est un grand plaisir que de vous souhaiter la bienvenue à cette cinquante et unième cinquante et unième session du Comité. Je me réjouis de voir que les personnes ici présentes sont venues de différentes régions du monde pour participer aux débats du Comité et enrichir ces débats de leurs contributions. J'ai l'honneur cette année de souhaiter la bienvenue et de féliciter deux nouveaux membres du Comité, à savoir la Bolivie et la Suisse. L'un et l'autre ont travaillé de façon très active au sein du Comité en tant qu'observateurs et je suis persuadé que le fait qu'ils soient désormais membres enrichira les débats du Comité et nous permettra d'atteindre nos objectifs de promotion de la coopération internationale pour l'utilisation de l'espace.

Je souhaite également la bienvenue à un nouveau membre permanent du Comité, l'Organisation africaine de cartographie et de télédétection, une organisation intergouvernementale qui rassemble 24 États africains et qui travaille activement pour promouvoir et harmoniser les politiques des États membres dans toute l'Afrique, dans le domaine de la topographie, de la cartographie, de la téléobservation, des sciences spatiales. Je vous souhaite à tous la bienvenue.

L'année dernière, le Comité a fêté son 50^e anniversaire en se focalisant sur le thème *“Cinquante ans de réalisations spatiales”*. Cette session a été une occasion en or de souligner les réalisations des premières 50 années de l'ère spatiale et de nous féliciter des activités du Comité qui pendant un demi siècle a été le centre même de l'exploration et de l'utilisation de l'espace par l'humanité.

L'année dernière, nous avons également célébré le 40^e anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur l'espace extra-atmosphérique, le 50^e anniversaire de l'Année géophysique. Ce dernier ayant été commémoré au moment de la Déclaration de l'année héliophysique internationale en 2007. Cela fait un an, dans son discours d'ouverture de la 50^e session du Comité, le Directeur général du Bureau des Nations Unies à Vienne, a rappelé la contribution du Comité à la création d'un régime juridique qui doit régir les activités spatiales à des fins pacifiques, a souligné l'importance d'appliquer une approche collective pour promouvoir la

coopération internationale dans le domaine de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques, auxquelles doivent participer toutes les parties concernées, publiques et privées.

La cinquantième session du Comité a été marquée par différents événements spéciaux, tels que le groupe de haut niveau sur l'exploration spatiale, une exposition internationale intitulée "Cinquante années de réalisations spatiales", où près de 30 États et organisations ont présenté leurs réalisations spatiales. Différentes présentations ont permis de montrer les activités spatiales nationales des États membres, dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques.

Au cours des dernières années, nous avons fait des réalisations importantes, notamment l'adoption de Lignes directrices par l'Assemblée générale ainsi que le soutien apporté aux conclusions du groupe de travail sur la pratique des États et des organisations internationales en ce qui concerne l'immatriculation des objets spatiaux, qui ont été approuvées en tant que résolution de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session.

Qui plus est, les efforts déployés par le Président, M. Brachet, ont débouché sur le fait que le Comité a organisé de nouveaux débats sur ses fonctions et activités futures. Au cours des dernières années, le Comité a assisté à la création du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite et la plateforme des Nations Unies de l'information obtenue depuis l'espace par la gestion des catastrophes et interventions d'urgence, le NU-Spider, qui ne sont que deux des résultats tangibles de l'application des recommandations d'UNISPACE III.

Grâce à la proposition du Comité à l'Assemblée générale sur l'examen quinquennal de l'application des recommandations d'UNISPACE III, nous avons lancé un mécanisme essentiel pour coordonner nos activités avec les activités de la Commission des Nations Unies sur le développement durable. J'ai l'honneur de vous informer que le Comité est parvenu à nouer des liens plus étroits avec la Commission du développement durable, non seulement pour préparer sa contribution aux activités de la Commission sur le développement durable eu égard au thème pour 2008-2009, mais également grâce à la participation de la nouvelle Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Othman, lors de la 16^e session de la Commission du développement durable qui s'est tenue à New York du 5 au 16 mai 2008. Je saisis particulièrement cette occasion pour féliciter Mme Mazlan Othman de sa nomination au poste de Directrice du Bureau, et j'attends avec

impatience les informations supplémentaires qu'elle nous donnera relativement à ses activités, lorsqu'elle nous présentera son rapport.

Mesdames et Messieurs, depuis notre dernière session, nous avons été témoins de nombreux progrès spatiaux réalisés par les membres de ce Comité. Pour ce qui est des vols habités, je félicite la Malaisie et la Corée d'avoir envoyé dans l'espace leur première astronaute, le 10 octobre, [*inaudible*], qui signifie astronaute. Le Cheik Moustafa [*inaudible*], s'est rendu à la Station spatiale internationale avec l'astronaute américaine Peggy Whitson, première femme à la tête d'un équipage de la Station spatiale. Le cosmonaute russe Yuri Malentchenko à bord de la fusée Soyouz lancée depuis la base de lancement de Baïkonour au Kazakhstan. Le 8 avril, la première astronaute de la République de Corée, Lee So Yeon, s'est envolée à bord de Soyouz TMA-12 vers la Station spatiale internationale et y est restée dix jours et a procédé à des expériences scientifiques. Mme Lee, la plus jeune femme ayant jamais voyagé dans l'espace a également amené le drapeau des Nations Unies à bord de la Station.

La construction de la Station spatiale a permis l'année dernière, de reprendre les opérations du vol de la navette spatiale. Je tiens à souligner les efforts déployés par les États membres du Comité qui continuent de développer la Station spatiale internationale. Je tiens également à féliciter l'Agence spatiale européenne pour le lancement, en février dernier, du laboratoire scientifique européen Columbus, à bord de la navette spatiale Atlantis vers la Station spatiale internationale.

Nous avons assisté à d'autres progrès en ce qui concerne les systèmes mondiaux de navigation par satellites. En octobre 2007, le système mondial de positionnement, le GPS des États-Unis, est devenu le seul système mondial de navigation par satellites qui a atteint le stade de fonctionnement total et je souhaite féliciter les États-Unis à l'occasion du 30^e anniversaire du premier signal envoyé par le GPS et pour le 50^e anniversaire également de la NASA.

La Chine a lancé son premier engin spatial de système de navigation par satellite, COMPAS, au mois de février. Il va comprendre cinq satellites géostationnaires et 30 satellites d'orbite terrestre moyenne. La Fédération de Russie prévoit en 2008, d'avoir en orbite 18 des engins spatiaux de son système mondial de satellites de navigation et en novembre dernier, l'on a garanti l'avenir du système européen de navigation par satellites, Galileo, puisque de nouveaux fonds ont été alloués à ce projet, en utilisant des fonds non utilisés de l'Union européenne.

Pour ce qui est de l'exploration spatiale, il y a eu une nouvelle situation, puisque a été signé en mai dernier, la stratégie mondiale d'exploration par 13 organismes spatiaux du monde entier. Cela représente un grand pas vers la création d'un critère mondial intégré d'exploration spatiale. L'Inde a fait part de son intention de lancer un programme d'exploration spatiale habité, et d'envoyer un astronaute indien sur la Lune en 2020.

Dans la vision sur l'exploration spatiale des États-Unis, sont présentés différents projets afin de créer un poste avancé sur la Lune, où l'on a prévu une architecture lunaire ouverte auxquels pourraient participer d'autres nations ou intérêts commerciaux. Nous avons pris bonne note également du succès des différentes missions vers les planètes du système solaire, ce qui a permis aux scientifiques de faire des découvertes fascinantes concernant Mars. Le 18 avril, le Vietnam a lancé son premier satellite de communication, VINASAT-1, qui implique le Vietnam et toute la région. Depuis le 21 décembre 2007, l'Organisation régionale africaine de communication par satellite, exploite son premier satellite de communication géostationnaire, RASCOM-QAF1, qui concerne tout le continent africain. Qui plus est, je tiens à saluer les activités destinées à établir le système mondial des systèmes d'observation de la Terre, GEOSS, et je salue les activités menées par le secrétariat du groupe d'observation de la Terre, GEO, qui applique le plan de travail 2007-2009.

Mesdames et Messieurs, avant de passer en revue les questions abordées lors de cette session du Comité, je présenterai les réalisations du Sous-Comité scientifique et technique et juridique. Je tiens à féliciter Aboubekr Seddik Kedjar de l'Algérie et à féliciter également Vladimir Kopal de la République tchèque, élus Présidents des deux Sous-Comités. Je les félicite de la façon dont ils mènent les travaux de ces Sous-Comités. Sous leur houlette, les Sous-Comités ont pu adopter des décisions très importantes.

Lors de la dernière session du Sous-Comité scientifique et technique, nous avons obtenu des informations mises à jour sur les progrès les plus récents réalisés dans l'exploration spatiale et les applications des techniques spatiales. Nous avons eu l'occasion de débattre des questions scientifiques et techniques relatives à la coopération internationale pour l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques.

L'on a convoqué le groupe de travail de la plénière sous la présidence du Dr Radhakrishnan de l'Inde, avec pour objectif d'examiner le Programme des Nations Unies des applications des techniques spatiales, l'application des recommandations d'UNISPACE III, le soutien

apporté à la gestion des catastrophes en utilisant les systèmes spatiaux, et le projet d'ordre du jour provisoire de la quarantième session du Sous-Comité scientifique et technique. Je félicite M. Radhakrishnan des travaux menés.

Le Programme des Nations Unies d'application de la technique spatiale continue de jouer un rôle clé dans l'application des recommandations d'UNISPACE III, surtout en ce qui concerne le renforcement des capacités des pays en développement pour pouvoir utiliser les techniques spatiales dans le cadre d'initiatives de développement durable. C'est là notre département à la coopération technique. Sur la base des propositions qui ont été formulées par l'experte en applications des techniques spatiales, qui est avec nous aujourd'hui, le Sous-Comité scientifique et technique a recommandé différentes activités pour le programme de 2008. Je me félicite de voir que le programme d'application des techniques spatiales continue d'élargir la portée de toutes ces activités à un programme qui est très efficace.

On continue d'élaborer et de travailler sur différents projets de télémédecine, télé-épidémiologie, gestion des ressources en eau, effet du changement climatique sur le développement agricole, sécurité alimentaire, protection de l'environnement, surveillance des maladies, tout cela étant essentiel pour le développement durable. J'attends avec impatience les présentations du Bureau des affaires spatiales sur la mise en œuvre de ces projets, et au nom de nous tous, je tiens à féliciter Alice Lee, experte en application des techniques spatiales, je félicite également son équipe de l'excellent travail qui a été effectué dans le cadre de ce programme. Les questions relatives à la téléobservation de la Terre grâce à des satellites, et plus particulièrement les applications connexes qui contribuent au développement dans différents domaines, continuent de jouer un rôle clé, je dis bien clé, dans le programme du Sous-Comité.

Compte des avantages et du renforcement des capacités d'application des technologies de téléobservation surtout dans les pays en voie de développement, il est essentiel d'accélérer le développement socio-économique et je me félicite de souligner les initiatives de coopération internationale du Comité de satellite d'observation de la Terre, CEOS, la Fédération astronautique internationale, et la Société internationale de photogrammétrie et de téléobservation, ainsi que les groupes internationaux qui participent à la stratégie intégrée d'observation mondiale visant à promouvoir la coopération internationale pour l'utilisation des technologies de téléobservation dans l'intérêt des pays en voie de développement. Je me félicite de constater que le secrétariat du

Groupe d'observation de la Terre, GEO, a fait une présentation devant le Sous-Comité, sur indication de l'Assemblée générale, qui a été louée par tous.

Les débris spatiaux continuent d'être un thème très important du Sous-Comité. Cette année, le Sous-Comité a examiné l'information reçue par les États membres sur les recherches nationales relatives aux débris spatiaux sur la sécurité des objets spatiaux porteurs de sources d'énergie nucléaires et les problèmes relatifs à leur collision éventuelle avec des débris spatiaux. C'est avec satisfaction que nous avons constaté que lors de la dernière session, l'Assemblée générale avait avalisé les Lignes directrices pour la réduction des débris spatiaux.

En ce qui concerne les activités relatives à l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, le Sous-Comité continue d'examiner cette question dans le cadre du plan pluriannuel pour la période 2007-2010. Le groupe conjoint d'experts qui a été mis sur pied l'année dernière par le Sous-Comité et par l'AIEA s'est réuni pendant la session du Sous-Comité afin de continuer l'examen du projet cadre de sécurité relative aux applications des sources d'énergie nucléaires dans l'espace dont la publication est prévue pour 2010.

En ce qui concerne le programme sur les géocroiseurs, le Sous-Comité a adopté le nouveau plan de travail pluriannuel 2009-2011 dans le cadre duquel le groupe de travail sur les géocroiseurs examinera les politiques et activités permettant de faire face au niveau international à la menace que représente ces géocroiseurs, afin d'élaborer, au plus tard en 2012, un accord sur les procédures internationales permettant d'atténuer la menace que représentent les objets géocroiseurs.

Je tiens à remercier M. Richard Crowther du Royaume-Uni pour son dévouement et pour les travaux qu'il a menés à la tête du groupe de travail. Pour ce qui est du programme d'appui à la gestion en cas de catastrophe avec l'aide des systèmes spatiaux, le Sous-Comité a entendu une déclaration formulée par le coordinateur de programmes de la plateforme des Nations Unies sur les informations obtenues depuis l'espace pour gérer les catastrophes et les interventions d'urgence, l'ONU-Spider, relativement aux activités menées en 2007 dans le cadre de l'ONU-Spider et des activités qui ont été prévues pour 2008-2009. Je me félicite des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités d'ONU-Spider pour 2007, notamment l'inauguration du bureau ONU-Spider à Bonn en Allemagne le 29 octobre 2007, et les activités actuellement menées pour créer un bureau à Pékin en Chine, ainsi que la création d'un bureau de liaison à Genève en Suisse en 2008.

Je tiens également à saluer les ressources extrabudgétaires que divers États membres ont versées. Je me félicite de la volonté témoignée par le reste des États membres de faire des contributions en espèces et en nature pour soutenir le programme.

Pour ce qui est du nouveau point de notre ordre du jour, "Nouveautés récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellites", le Sous-Comité a examiné les nouveautés dans le domaine des systèmes mondiaux de navigation par satellites, GNSS, et les avantages que représente l'utilisation de ces GNSS. Je me félicite de constater que le Sous-Comité a entendu un rapport sur les activités du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellites.

Pour ce qui est du point intitulé "Année héliophysique internationale", 2007 a été la dernière année du plan de travail pluriannuel. Le Sous-Comité a examiné les résultats de ce programme international de coopération scientifique qui avait pour objectif d'améliorer nos connaissances sur le soleil et son influence sur l'espace et les planètes. Je me réjouis de vous annoncer que le Sous-Comité va, à sa quarante-sixième session consacrer un thème spécifique à l'examen de l'Année héliophysique internationale 2007. Je me félicite également que les États membres aient décidé de continuer d'informer le Sous-Comité de leurs activités relatives à l'Année héliophysique internationale.

Je tiens également à mentionner l'application des cinq traités, une question qui a été analysée sous la présidence de M. Cassapoglou de la Grèce. On a examiné les activités sur la Lune et sur les autres corps célestes menées actuellement ou qui seront menées dans un avenir proche. Deuxièmement, on a pu définir les avantages découlant de l'adhésion à l'Accord sur la Lune. Et troisièmement, on a pu déterminer les normes internationales et nationales qui vont régir les activités sur la Lune et autres corps célestes. Le groupe de travail a également convenu que le Sous-Comité, lors de sa quarante-huitième session en 2009, continuera de traiter de ces questions. Je me félicite également de constater que l'Autriche a annoncé qu'elle organiserait un séminaire interdisciplinaire sur les questions relatives à l'Accord sur la Lune avant la prochaine session du Sous-Comité juridique en 2009.

Le groupe de travail sur les questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique a examiné les réponses des États membres à un questionnaire sur les éventuelles questions juridiques relatives aux objets spatiaux. Sous la houlette de M. José Monserrat Filho du Brésil, le groupe de travail a

examiné les réponses des États membres face aux lois et aux pratiques nationales relatives à la définition et délimitation de l'espace extra-atmosphérique, de même que les réponses aux questions existant dans ce domaine.

Au nom du Comité, je félicite chaleureusement M. Cassapoglou de Grèce, M. Monserrat Filho du Brésil des travaux qu'ils ont menés à la présidence de ces groupes de travail. Je me félicite de constater que cette année le Sous-Comité a abordé deux nouvelles questions, "Renforcement des capacités en matière de droit spatial" et "Echange d'informations sur la législation nationale relative à l'exploration et à l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques". L'échange d'informations sur la question intitulée "Échange général d'informations sur la législation nationale relative à l'exploration et à l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques" dans le cadre d'un plan de travail allant de 2009 à 2011, permet au Sous-Comité d'examiner les grandes nouveautés législatives au niveau national. L'objectif étant de définir des principes, des normes et des procédures communes. Je me félicite de constater qu'en 2009 l'on va créer un groupe de travail sur cette question. Le Sous-Comité est déjà convenu que Mme Irmgard Marboe de l'Autriche soit sa présidente. Je félicite Mme Marboe.

Avant d'aborder d'autres questions dont sera saisi le Comité lors de cette session, je tiens très sincèrement, au nom du Comité, à remercier l'Institut international du droit spatial et le Centre européen du droit spatial d'avoir organisé un symposium sur l'impact juridique des applications des techniques spatiales pour le changement climatique mondial, qui a eu lieu en parallèle à la session du Sous-Comité juridique et qui a permis d'aborder des questions juridiques complexes relatives à l'utilisation des applications spatiales permettant de surveiller l'impact du changement climatique mondial.

Je tiens également à féliciter l'Institut européen de politique spatiale et son directeur.

À présent, je vais aborder d'autres questions à l'ordre du jour du Comité. Cette année, le Comité examinera les questions suivantes : "Façons de maintenir l'espace à des fins pacifiques", "Avantages découlant de la technique spatiale", "Espace et société", "Espace et eau", "Utilisation de données géospatiales obtenues depuis l'espace pour le développement durable". Vous vous en souviendrez, dans le cadre du programme relatif au fait de maintenir l'espace à des fins pacifiques, l'Assemblée générale avait demandé au Comité de continuer d'examiner les façons de promouvoir la coopération régionale et interrégionale sur la base de l'expérience acquise avec la Conférence spatiale

des Amériques et la Conférence des leaders africains sur la science et la technologie spatiale pour le développement durable, la fonction que la technique spatiale pourrait jouer pour appliquer les recommandations du Sommet mondial sur le développement durable.

La promotion de la coopération régionale est, à mes yeux, un pilier fondamental de nos activités. Le renforcement des capacités pour mener des activités spatiales est essentiel. En ce sens, je félicite le Gouvernement sud-africain d'avoir organisé la deuxième Conférence des dirigeants africains sur la science et la technologie spatiale pour le développement durable avec pour thème, "La promotion d'alliances africaines dans le domaine spatial", réunion qui a eu lieu à Pretoria en octobre 2007. Je me félicite également que l'on ait lancé les préparatifs de la troisième Conférence des dirigeants africains sur la science et la technologie spatiale pour le développement durable qui se tiendra en Algérie en 2009. Je me félicite également des préparatifs pour la VI^e Conférence spatiale des Amériques qui se tiendra au Guatemala en 2009.

Pour ce qui est de la région Asie-Pacifique, en novembre 2007, a été organisé à Bangalore, en Inde, le 14^e Forum de l'Organisme spatial régional d'Asie-Pacifique, intitulé "L'espace, un moyen de renforcer la capacité d'action des êtres humains", et qui avait pour but de renforcer la coopération grâce à l'échange d'informations sur les catastrophes, plus particulièrement grâce au projet Sentinelle-Asie et qui avait pour but de promouvoir l'éducation des jeunes de la région sur les questions relatives à l'espace. Je félicite le Vietnam pour avoir été choisi en tant que pays d'accueil organisateur du 15^e Forum de l'Organisme spatial régional d'Asie-Pacifique qui se tiendra en 2008. De même, la coopération s'est poursuivie dans le cadre de l'organisation de coopération spatiale Asie-Pacifique qui est un mécanisme de coopération pour promouvoir l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques dans la région.

Lors de cette session, nous poursuivrons notre examen de la question de l'espace et de l'eau. Lors de la dernière session, nous avons organisé un colloque sur l'espace et l'eau. Objectif : analyser les perspectives des développements futurs de l'utilisation des techniques spatiales pour une meilleure gestion des ressources en eau.

Le Comité continuera également d'examiner la question "Espace et société" en se focalisant cette année sur l'espace et l'éducation. Conformément à la demande qui avait été faite par le Comité lors de la cinquantième session, le Bureau des affaires spatiales fera une présentation sur le programme en matière d'éducation et de renforcement des capacités. À cet égard, je tiens à souligner les

activités de nombreux gouvernements et d'ONG et surtout Space Generation, en matière d'éducation.

Le Comité examinera en outre un thème abordé l'année dernière concernant la "Coopération internationale pour promouvoir l'utilisation de données géospatiales obtenues depuis l'espace pour le développement durable". Conformément au programme pluriannuel adopté par le Comité à sa quarante-neuvième session, on invite les délégations à présenter des exposés d'experts faisant part de leur expérience.

Enfin, le Comité sous le point "Divers", examinera plusieurs questions. Nous adopterons une décision sur les demandes d'observateurs permanents auprès du Comité. Le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-cinquième session, le Sous-Comité juridique à sa quarante-septième session, ont pris bonne note de la demande de statut d'observateur permanent qui a été présentée au Comité par l'Organisation européenne de télécommunication par satellites, EUTELSAT-IGO. Il y a également d'autres demandes semblables qui sont en suspens, des demandes qui avaient été présentées par l'Organisation européenne de recherches astronomiques dans l'hémisphère austral, (ESO), et la Secure World Foundation.

Pour ce qui est de la composition du Bureau du Comité et de ses organes subsidiaires, j'ai le plaisir de vous annoncer que le Comité a connu une transition des plus satisfaisantes. Cette année, le Comité et ses deux Sous-Comités ont élu de nouveaux présidents, d'autres membres du Bureau qui ont été proposés par les différents groupes régionaux. Nous nous attendons à ce que le Comité, lors de sa cinquante et unième session, dégage un accord concernant tous les membres du Bureau du Comité, des organes subsidiaires pour les mandats couvrant la période 2010-2011. Pour ce faire, il faut que les cinq groupes régionaux dégagent un consensus et transmettent au Comité les noms des candidats convenus.

Nous continuerons également d'examiner nos fonctions et nos activités futures sur la base du document de travail qui avait été présenté par M. Brachet, ancien Président du Comité, intitulé "Fonctions et activités futures du Comité pour l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques".

Mesdames et Messieurs, je vous ai présenté les activités multiples comme vous l'aurez constaté, du Comité. Il était nécessaire d'en faire une description détaillée, c'est la raison pour laquelle je me suis permis cette introduction.

En conclusion, je vous dirais qu'il y a de nombreuses questions à examiner au cours des jours à venir. Cependant, compte tenu des

réalisations du passé, compte tenu de la façon satisfaisante dont nous avons résolu des questions complexes en donnant la priorité au consensus, à la coopération, à la contribution de toutes les personnes présentes, compte tenu de tout cela, j'ai totale confiance dans le bon déroulement de notre session. Notre Comité devra traiter de toutes les questions que je viens d'énumérer et grâce à notre participation active à tous lors de cette session, je suis persuadé que nous pourrions atteindre nos objectifs et engagements communs. Merci de votre attention.

Organisation des travaux

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Organisation des travaux. Je vais maintenant passer aux questions d'organisation. Comme par le passé, l'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session figure à l'annexe du document que vous avez adopté ce matin. Nous allons le suivre avec une grande souplesse, suffisamment de marge de manœuvre pour nous ajuster à nos activités. Conformément à la résolution 32/71 de l'Assemblée générale, les membres de l'Organisation des Nations Unies doivent être informés au début de chaque session des ressources disponibles.

Je voudrais vous informer que les arrangements pris pendant la présente session sont les suivants. La session durera du 11 au 20 juin 2008. Il y aura 16 séances. La plénière aura lieu ici dans la salle de conférence 3, en plus les salles de conférence 7 pourront être utilisées, ainsi que les salles suivantes C0729, C0731, C0733 et C0735 qui seront également disponibles. L'interprétation simultanée disponible en arabe, en chinois, en anglais, en français, en russe et en espagnol. Pendant les plénières il y aura enregistrement sonore de la langue d'origine et de l'anglais. Un compte-rendu analytique sera disponible dans toutes les langues officielles des Nations Unies, compte-rendu qui ne sera pas révisé par les services de traduction et de rédaction.

Je vous indique qu'à l'annexe de la résolution 56/242, l'Assemblée générale a adopté des directives concernant la limite des durées des réunions, y compris ce qui suit. Premièrement, les réunions doivent se tenir pendant les heures habituelles, c'est-à-dire de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, les jours ouvrables. Les organes intergouvernementaux devront examiner leur structure de réunion et en coordination avec les services de conférence, pourront demander de se réunir de façon appropriée. Par ailleurs, au cours des dernières années, le budget des Nations Unies a placé un certain nombre de restrictions à la capacité des services de conférence à apporter leurs services. Notamment, des réunions non prévues, des

consultations informelles, les réunions au-delà des heures ordinaires, des réunions pendant les jours fériés ou l'extension de réunions, ne pourront pas bénéficier des services de conférence. Je voudrais également vous rappeler qu'il est important d'être ponctuels, de commencer à l'heure. Je voudrais également vous rappeler qu'à la présente session de la Commission, le secrétariat essaiera de limiter la longueur des rapports, conformément aux directives publiées par le Secrétaire général, sans toucher à la qualité ou au contenu de ce rapport. C'est pourquoi je fais appel à votre compréhension et votre coopération.

Les délégations sont également invitées à éteindre leur portable en entrant dans la salle de conférence. Les portables causent des interférences dans le système sonore de la salle de conférence qui a un effet direct sur la qualité de l'interprétation et des enregistrements sonores. Je vous prie de bien vouloir éteindre vos portables.

Débat général (point 5 de l'ordre du jour)

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Nous avons maintenant le point 5, "Débat général". Nous allons commencer maintenant l'examen du point 5 de l'ordre du jour, "Débat général". Le premier orateur sur ma liste est l'ambassadeur de la République de Corée, pardon, excusez-moi c'est l'ambassadeur du Japon qui va intervenir en premier. Vous avez la parole, Monsieur.

M. S. SUMI (Japon) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, au nom de la délégation japonaise, j'ai l'honneur d'intervenir devant la cinquante et unième session du COPUOS. Je voudrais féliciter très sincèrement l'ambassadeur Arévalo, le premier Vice-Président le Dr Suvit, et le deuxième Vice-Président et Rapporteur le Pr Santos et présenter nos félicitations à Mme Othman, Directrice du Bureau des affaires spatiales, ainsi qu'à son personnel dévoué. Je voudrais également remercier l'ancien Président M. Brachet, et les Vice-Présidents pour leurs efforts déployés à la dernière session du Comité.

D'emblée, Monsieur le Président, je voudrais exprimer toutes mes condoléances suite à la perte de vies due au cyclone au Myanmar, et le tremblement de terre qui a frappé la province de Shichuang en Chine. Je voudrais présenter toute ma sympathie aux nations touchées, aux populations touchées et aux familles des victimes. Le Japon apporte sa contribution aux efforts pour diminuer les conséquences de ces catastrophes en collaboration avec la population du Myanmar et de la Chine.

L'objectif le plus important des activités de développement spatial au Japon a été une société plus sûre et plus prospère. Le Japon a déployé des efforts afin d'étendre les connaissances scientifiques de l'espace et de la planète par le biais de ses activités spatiales. Au cours de l'année écoulée, un certain nombre d'événements importants ont eu lieu au Japon, et je voudrais saisir cette occasion pour vous donner quelques exemples des fruits de nos efforts.

Premièrement, notre organe législatif, le Parlement a adopté le mois dernier la loi spatiale fondamentale. Cette loi vise à promouvoir la coopération internationale et la diplomatie, la promotion de l'industrie, l'amélioration de la vie des citoyens, la sécurité nationale, la réglementation des activités spatiales et établit le siège stratégique pour le développement et l'utilisation de l'espace.

Le Japon continuera à poursuivre les activités dans le domaine du développement et l'utilisation de l'espace conformément aux traités liés à l'espace, conformément à ses principes pacifistes consacrés par la Constitution du Japon.

En septembre dernier, le Japon a lancé le satellite lunaire Kaguya qui permet l'observation d'une plus grande couverture et une étude plus approfondie de la Lune. Kaguya attire l'attention du monde entier en tant qu'exploration lunaire la plus importante depuis le projet Apollo. Grâce à cette mission, le Japon a l'intention de contribuer à promouvoir les connaissances de la communauté internationale en donnant des résultats concrets permettant de promouvoir des études relatives à l'évolution et l'origine de la Lune. Les images de la surface lunaire saisies par une caméra de télévision à haute définition ont causé une sensation auprès du public. Ces images ont attiré l'attention du peuple du monde entier. Au cours de la présente cinquante et unième session, nous avons présenté des films de haute définition de Kaguya. Nous allons également présenter une carte détaillée de la Lune dans la Rotonde au rez-de-chaussée du Centre international de Vienne. Vous pourrez les voir pendant toute la durée de la présente session. Nous espérons que vous allez saisir l'occasion pour regarder cette exposition.

Pour ce qui est de la communication par satellite, nous avons procédé à un test de communication à grande vitesse, de 1,2 Giga bits entre notre station terrestre et le test d'ingénierie interréseau à large bande, ainsi qu'un satellite de démonstration Kizuna, lancé en février. Le projet Kizuna vise à construire des transmissions de données grandes en volume notamment dans les pays de l'Asie-Pacifique et s'est avéré un outil très efficace pour régler le problème du fossé numérique. Pendant l'exercice d'urgence qui a eu

lieu en septembre dernier, nous avons lancé un test utilisant le satellite d'essai d'ingénierie qui permet une communication satellite mobile utilisant les terminaux manuels à l'appui de la gestion des catastrophes d'urgence. Nous pensons que ce type de satellite avec sa capacité de donner des informations rapidement, peut fournir des communications fiables non seulement en cas de catastrophe, mais également dans les régions où les centres de communication ne peuvent pas être construits, tel que par exemple dans les zones de montagne ou dans les océans.

Pour ce qui est de l'observation de la Terre, pendant l'année 2008, nous avons l'intention de lancer le satellite d'observation des gaz à effet de serre qui mesurera les gaz à effet de serre avec grande précision. Nous espérons que cette mission contribuera à envisager une option politique pour la prévention du réchauffement de la Terre. Nous prévoyons également une exhibition, une exposition pour présenter nos activités d'observation de la Terre pendant le Sommet de Hokkaido en juillet prochain.

Pour ce qui est du programme SSI, le Japon a lancé en mars dernier, la première partie de notre module Kibo, qui est une expérimentation de la section pressurisée de modules logistiques. L'astronaute japonais Doi a attaché ce module à la SSI. La deuxième partie du Kibo a été lancée au mois de mai et a été installée sur la SSI la semaine dernière par l'astronaute Ho Chidé. L'année prochaine, l'astronaute Vakata commencera un séjour à long terme à bord de la Station spatiale pour terminer l'assemblage de Kibo. L'astronaute Magushi doit ensuite prolonger ce séjour. Nous espérons que le module Kibo sera utilisé par la communauté internationale et sera considéré comme un atout scientifique de grande valeur.

Le Japon a participé activement à différentes activités permettant de promouvoir la coopération internationale. Le Japon, par exemple, a apporté sa contribution au forum des agences spatiales régionales Asie-Pacifique. Nous avons en effet sept sessions annuelles. En novembre dernier, la 14^e session de l'APRSAF a été organisée conjointement par le Japon et l'Organisation de recherche spatiale de l'Inde. Plus de 130 participants se sont retrouvés à Bangalore en Inde. L'APRSAF-14 a choisi comme thème "L'espace pour la promotion de l'homme" avec des séances plénières et des réunions de quatre groupes de travail. Les participants non seulement ont présenté des rapports d'activité, mais ont échangé également leurs opinions et ont discuté des mesures à prendre pour promouvoir la coopération internationale. Le Dr Madawan, Président de l'ISRO, et M. Arada, vice-ministre de l'éducation, de la culture, des

sports, des sciences et technologies du Japon, ont coprésidé la plénière.

Les recommandations de cette 14^e session de l'APRSAF ont été adoptées à l'unanimité. Ces recommandations comprenaient également la reconnaissance de l'achèvement de la dernière phase du projet Sentinelle-Asie. La plénière a également lancé la deuxième phase de ce projet pour étendre son utilisation et le nombre de satellites du réseau. Il a également été décidé que la JAXA resterait le secrétariat de l'équipe gérant le projet Sentinelle-Asie. Ce projet est un système qui utilise les données satellitaires à l'appui de la gestion des catastrophes dans la région Asie-Pacifique. Le réseau permet le partage en direct des informations sur les catastrophes telles que les images provenant des satellites d'observation de la Terre, notamment en Asie. Le projet est appuyé par les agences spatiales qui sont membres de l'APRSAF ainsi que des institutions chargées de prévenir les catastrophes naturelles en Asie.

L'année dernière, l'équipe de projet conjoint s'est réunie à Singapour et aux Philippines. La semaine dernière, l'équipe s'est retrouvée encore une fois au Japon. Actuellement, le projet Sentinelle-Asie travaille avec la participation de 51 organisations nationales dans 20 pays et huit organisations internationales. La JAXA procède à des observations d'urgence utilisant le satellite d'observation de la Terre DAICHI. Nous avons pu observer le cyclone Nargis au Myanmar et le tremblement de terre en Chine. Les données pertinentes figurent sur le site Internet du projet Sentinelle-Asie.

Au cours de la dernière réunion à Kobé, nous avons eu l'honneur d'accueillir Mme Othman, Directrice du Bureau des affaires spatiales. Le Japon cherche à promouvoir une coopération efficace entre Sentinelle-Asie et les organisations liées aux Nations Unies coordonnant le projet Sentinelle-Asie. En décembre, la 15^e réunion de l'APRSAF se tiendra au Vietnam sous les auspices du Ministère de la science et de la technologie. Nous espérons qu'un grand nombre de participants viendront participer à cette réunion.

Lundi prochain, le 16 juin, à 6 heures du soir, l'Inde, le Vietnam et le Japon, accueillant la 15^e APRSAF organisent une réception dans la salle Mozart du Centre international de Vienne. Nous espérons que les délégués au COPUOS viendront à cette réception. Le Japon a également cherché à promouvoir la coopération internationale dans les sciences spatiales. Le satellite d'astronomie à rayons X, Suzaku, mission de coopération entre les États-Unis et le Japon démontre les capacités d'observation et les résultats sur les formations

structurales de l'univers. Il permet l'exploration des trous noirs depuis la première observation qui a eu lieu en août 2005. De même, le satellite de physique solaire, INODE, une mission japonaise qui comprend la participation des États-Unis et du Royaume-Uni poursuit sa première phase d'observation avec trois instruments. Le satellite d'astronomie INFRARED-AKARI qui est une mission de coopération entre le Japon, la Corée et l'Europe, a terminé une carte de l'univers par infrarouge. Les données de ces trois satellites ont été diffusées aux chercheurs au niveau international. Nous espérons que cela nous permettra de faire progresser la science spatiale.

Le Japon, Monsieur le Président, continue à apporter une contribution significative à la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III. En coopération avec d'autres pays, nous allons contribuer à la mise en œuvre des recommandations de la Déclaration de Vienne et nous participons aux équipes d'action. Nous prenons également des mesures concrètes afin d'atténuer les débris spatiaux. La JAXA qui joue un rôle important dans les activités spatiales au Japon, a mis au point ses propres normes d'atténuation des débris spatiaux. Les experts de la JAXA ont joué un rôle important dans les activités du comité de coordination interinstitutions pour les débris spatiaux, et nous allons poursuivre ces efforts dans les années à venir.

Pour ce qui est de l'Année héliophysique internationale qui va être célébrée en 2008, nous avons l'intention de participer activement au programme de cette année héliophysique internationale afin de poursuivre les études du système solaire et de la Terre.

L'atelier Nations Unies/ESA/NASA/JAXA sur les sciences fondamentales et l'Année héliophysique internationale qui était coparrainée par la JAXA et qui s'est tenue en Bulgarie la semaine dernière, suivant le troisième atelier Nations Unies/ESA/NASA/JAXA, qui s'est tenu en 2007 à Tokyo. Nous avons pu échanger nos opinions sur l'héliosphère, l'espace interplanétaire, l'atmosphère terrestre, la magnétosphère. Nous avons pu lancer des campagnes de sensibilisation dans les pays en développement.

Par ailleurs, le Japon cherche à fournir des facilités astronomiques modernes telles que le télescope optique et les planétariums à des fins éducatives aux pays en développement dans le cadre de l'APD. Nous allons continuer à identifier la meilleure façon de promouvoir l'éducation spatiale par le biais d'une coopération avec les institutions de recherche et de formation et les agences spatiales dans différents pays afin d'encourager la croissance durable et le

développement des pays en développement par l'éducation spatiale. Nous pensons que ces activités sont indispensables pour promouvoir la prospérité de notre société avec la participation des organisations internationales, nous nous basons sur une vision à long terme. Nous voudrions exprimer toute notre gratitude aux efforts lancés par les Nations Unies dans ces domaines pour promouvoir la coopération internationale avec tous les autres membres des Nations Unies afin que les bienfaits tirés des activités spatiales puissent être appréciés et partagés par l'ensemble de l'humanité. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je vous remercie, M. l'ambassadeur Sumi, et je voudrais vous remercier de vos paroles aimables à l'égard du Président et également vos félicitations exprimées à l'égard du Bureau des affaires spatiales. Je vais maintenant donner la parole à l'ambassadeur Shim de la République de Corée.

M. Y. J. SHIM (République de Corée) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. C'est un grand plaisir pour moi de diriger ma délégation à cette cinquante et unième session du COPUOS qui est donc la première session à laquelle je participe depuis que je suis arrivé ici à Vienne il y a dix jours. Je suis sûr que sous votre direction capable, la présente session sera couronnée de succès. Vous pouvez compter sur la pleine coopération de ma délégation. Je suis sûr que la présente session apportera une contribution valable à la coopération spatiale internationale.

Je voudrais maintenant vous faire part des efforts déployés au niveau national pour développer les technologies spatiales et coopérer avec la communauté internationale. Je voudrais tout d'abord mettre en lumière un événement particulièrement important qui a déjà été mentionné par le représentant du Japon. En avril dernier, Mme Lee So Yeon, la première astronaute coréenne, a terminé avec brio sa mission en procédant aux 18 expériences scientifiques pendant une période de 10 jours à la SSI. Ceci est non seulement un résultat important pour la Corée, mais symbolise également la coopération étroite existant entre le Gouvernement coréen et les agences internationales. Dans ce cas précis, le Gouvernement coréen a collaboré étroitement avec l'Agence spatiale russe. La Corée estime que cet événement sert de point tournant à l'histoire spatiale de la Corée et est déterminant pour les activités spatiales coréennes à l'avenir. En effet, ces activités bénéficient du soutien de la population coréenne. En tant que témoignage de la coopération internationale qui a rendu cette mission possible, le drapeau des Nations Unies porté par Mme Lee So

Yeon sera rendu au Secrétaire général et il sera exposé dans ce bâtiment.

La Corée a entamé ses activités à la fin des années 1980 et pour l'instant a lancé dix satellites. La Corée continue à mettre au point différents satellites tels que le satellite à but multiple de la série COMSAT et des satellites de communication et des satellites météorologiques. Par ailleurs, cette année, nous avons l'intention de lancer le satellite de sciences et technologies lancé par le véhicule de lancement spatial coréen. À cette fin, le centre spatial est en construction dans la ville de Yong Kong qui est située dans la partie australe de la Corée. Ceci est particulièrement important car cela montre que la Corée peut rejoindre le club spatial international en tant que membre de plein droit capable d'utiliser sa propre technologie pour lancer un satellite.

Dans le domaine de la législation nationale, je voudrais vous informer que la législation sur le développement spatial qui est entrée en vigueur en décembre 2005 a été amendée pour préciser des termes juridiques ambigus et pour rationaliser le mécanisme national. Une législation sur la compensation des dommages sera opérationnelle en juin, une fois qu'elle sera promulguée dans la gazette officielle du Gouvernement coréen. Le Gouvernement coréen est en train d'élaborer une nouvelle législation sur l'utilisation des systèmes d'information spatiale.

Je voudrais également vous informer que la préparation du Congrès astronomique international 2009 qui se tiendra en Corée du 12 au 16 octobre 2009, se poursuit. J'espère que cet événement qui se tiendra sous le thème "Espace aux fins de la paix et du progrès durable" bénéficiera pleinement du soutien des pays membres du COPUOS et des organisations affiliées.

Même si les activités spatiales coûtent très cher et parfois sont considérées comme un investissement risqué, les pays développés et les pays en développement travaillent dans ce domaine. Donc il est inutile de dire que les technologies spatiales trouvent leur application concrète dans nos vies quotidiennes par le biais des télécommunications, de la navigation, etc. Actuellement, le marché aérospatial représente plus de 150 milliards de dollars et va s'étendre rapidement grâce à l'augmentation rapide du nombre de pays qui utilisent les technologies spatiales.

Le secteur des applications spatiales augmente de façon tout à fait remarquable. C'est pourquoi ce Comité bénéficie d'une attention plus soutenue de la part de la communauté internationale que par le passé. En effet, ce Comité joue un rôle essentiel pour promouvoir la coopération

internationale dans ce domaine. Vu son potentiel pour le développement durable dans les pays développés et les pays en développement, différents programmes des applications spatiales sont essentiels pour mettre en place une société mondiale sûre et prospère.

Je voudrais terminer en réitérant le plein attachement du Gouvernement coréen aux efforts collectifs de la communauté internationale. Nous ferons de notre mieux pour promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace au profit de toute l'humanité. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Merci, M. l'ambassadeur de la République de Corée. Je vous remercie de vos aimables propos à l'encontre de la Présidence, du Bureau également. J'ai l'honneur de donner la parole à l'ambassadrice de la Belgique. Vous avez la parole, Madame.

Mme C. FUNES-NOPPEN (Belgique): Monsieur le Président, je souhaite tout d'abord vous exprimer la satisfaction de mon pays de vous voir élu à la Présidence du Comité des Nations Unies pour les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Nul ici n'ignore votre engagement personnel, votre implication et votre expertise dans ce domaine d'activité. Nous nous félicitons donc de pouvoir compter sur votre compétence pour mener à bien les travaux de ce Comité à l'heure où ceux-ci prennent une dimension politique évidente. Nous souhaitons par la même occasion, féliciter les vice-Présidents et remercier chaleureusement votre prédécesseur, M. Brachet, pour la dynamique qu'il a insufflée aux travaux du Comité et les questions spéciales qu'il a ainsi permis d'identifier au cours de son mandat.

Le développement durable, intelligent et harmonieux des activités spatiales au bénéfice des nations, des individus et de leur environnement, représente une priorité pour les États et les organisations internationales actives dans le domaine spatial. Les enjeux sont considérables et y répondre constitue sans doute le plus grand défi présenté au Comité depuis l'élaboration des traités de l'espace. Confiance et transparence sont deux termes qui guident aujourd'hui les réflexions au sein des diverses organisations. Ils représentent un objectif prioritaire afin de maintenir et de renforcer un contexte propice à la coopération internationale et au progrès pour tous. La scénarisation (??) de l'espace extra-atmosphérique tout comme la mise en œuvre de moyens visant à restreindre la liberté d'accès et d'utilisation de l'espace constituent des menaces à court, moyen et long termes pour l'ensemble des activités spatiales. A cet égard, je note avec intérêt le point n° 6 inscrit à l'ordre du jour de la présente session intitulé "Moyens

d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques".

L'approche intégrée proposée par plusieurs puissances spatiales et visant à apporter des solutions concrètes à un ensemble de problématiques telles que celles des débris spatiaux, celles des interférences radio ou celles de la gestion du trafic spatial, est une approche qui reçoit le soutien de la Belgique. Le futur programme Space situation Worldness qui sera présenté aux États membres de l'Agence spatiale européenne lors de la session ministérielle de son Conseil en novembre 2008, constitue un élément important de cette approche. La Belgique est attachée à ce que de telles initiatives puissent s'inscrire dans un contexte multilatéral et en liaison avec d'autres efforts et d'autres réflexions menées dans le cadre des Nations Unies comme, par exemple, la question du désarmement. À cet égard, il nous semble que le Comité des Nations Unies pour les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a un rôle de premier plan à jouer. Il constitue l'enceinte appropriée pour traiter les activités spatiales dites civiles et dispose d'une compétence technique inégalée dans le domaine de la régulation des activités spatiales à l'échelle mondiale. Une telle expertise doit être mise à la disposition des autres organes internationaux ayant à traiter des questions connexes à l'utilisation de l'espace ou ayant des conséquences substantielles pour celles-ci.

Monsieur le Président, vous le savez, la Belgique est un État actif dans le domaine spatial. Notre engagement remonte aux origines de l'Europe spatiale et ne s'est pas démenti durant ces quelques 40 années. Cet engagement concerne tout d'abord la participation aux programmes de recherche et développement, qu'ils soient entrepris dans le cadre de l'Agence spatiale européenne ou dans le cadre d'une coopération bilatérale. Je salue ici nos partenaires que sont la France, l'Argentine, la Fédération de Russie, le Canada et l'Inde avec qui nous avons conclu des accords cadres de coopération. Le budget spatial belge représente environ 160 millions d'euros investis chaque année et permet une contribution volontaire aux programmes et activités qui représentent deux à trois fois ce que serait sa part eu égard à son PNB.

En outre, les instituts belges collaborent avec de nombreux instituts de pays membres de ce Comité. Qu'il me soit permis de citer la collaboration entre l'Institut royal de météorologie et SUPARKU au Pakistan, celle entre l'Institut de l'aéronomie spatiale et environnement Canada, ou encore celle entre l'Observatoire royal de Belgique et son partenaire indien. La coopération de la Belgique à la coopération spatiale internationale peut également s'illustrer par l'affectation, en février 2008, de l'astronaute Franck de Wine à une

mission de longue durée à bord de la Station spatiale internationale en 2009. Franck de Wine, en sa qualité de membre de nationalité belge, du corps d'astronautes européens, a déjà participé à une mission à bord de la Station, la Mission ODICEA lancée en 2002 et financée par la Belgique, qui avait notamment permis de mener à bien une dizaine d'expériences scientifiques.

Le domaine des applications spatiales et des projets pilotes permet également à la Belgique de prendre une part déterminante dans certains projets internationaux. Ainsi en est-il du projet SATELECTION visant à démontrer l'utilisation durable et peu coûteuse de systèmes de télécommunication par satellite afin d'assurer la formation interactive des personnes en charge de l'organisation des cycles électoraux en Afrique. L'expérience pilote est menée à la demande de la Commission électorale indépendante de la République démocratique du Congo en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission européenne et l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale. Le projet est cofinancé à travers le programme de l'ESA par la Belgique, l'Italie et le Luxembourg. L'industrie de ces trois pays contribue au financement à concurrence de 50%. Ce projet montre, comme beaucoup d'autres, l'importance de soutenir à côté des initiatives de plus grandes envergures, les projets de démonstration à l'échelle locale. Ceux-ci sont susceptibles d'apporter des solutions durables et peu coûteuses à des problèmes allant de l'urgence vitale des catastrophes humanitaires au développement politique, économique ou culturel dans des régions en voie de développement.

Monsieur le Président, sur le plan juridique également, la Belgique n'est pas en reste. L'État belge est partie aux cinq traités des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique. Lors de la dernière session du Sous-Comité juridique, la délégation belge a proposé une déclaration commune sur les avantages de la participation à l'Accord sur la Lune de 1979, cette déclaration a reçu le soutien de la part des États parties au dit Accord. En mars 2008, la Belgique a achevé le processus d'exécution de sa législation spatiale. Notre pays est maintenant doté d'un cadre juridique moderne répondant aux résolutions et aux recommandations de l'Assemblée générale des Nations Unies lui permettant d'accueillir des opérateurs spatiaux et de leur garantir ainsi qu'au public, transparence et sécurité.

De manière générale, la Belgique souhaite voir associer aux réflexions sur les problématiques déjà citées, les aspects juridiques qui s'y rapportent. Cette association doit bien sûr se faire en temps opportun. La contribution du Sous-Comité juridique

doit permettre de garantir que les solutions identifiées s'inscrivent dans le prescrit des traités internationaux auxquels la Belgique est liée mais également fort attachée.

Monsieur le Président, la Belgique aura à cœur de participer de manière active et constructive aux travaux de ce Comité menés sous votre excellente Présidence et de relever les défis que représente l'utilisation pacifique utile, durable et intelligente de l'espace au profit de chacun. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT : Merci. Je tiens à vous remercier particulièrement pour les généreuses paroles que vous avez adressées à mon égard et aussi aux membres du Bureau. Merci, Madame.

[interprétation de l'espagnol] : A présent, j'ai l'honneur de donner la parole à l'ambassadeur Tang Guoqiang de Chine. Vous avez la parole.

M. G. TANG (Chine) *[interprétation du chinois]* : Monsieur le Président, d'emblée permettez-moi au nom de ma délégation, de vous féliciter de votre élection à la Présidence du Comité. Nous sommes persuadés que sous votre houlette et grâce à la participation des délégations, nos travaux seront couronnés de succès. Je tiens également à remercier Mme Othman et toute son équipe des efforts déployés pour cette session. Ma délégation a toujours participé activement à ces sessions afin de faire progresser nos travaux sur tous les fronts.

Monsieur le Président, je saisis cette occasion pour vous remercier, vous et tous les États membres du Comité, très sincèrement des condoléances que vous avez exprimées à l'égard des victimes du tremblement de terre dans le Sichuan en Chine ainsi que du soutien dont vous avez témoigné à l'égard du peuple chinois.

Monsieur le Président, dans notre monde actuel en quête de paix, de développement, la possibilité de réagir ensemble aux défis, telle est l'aspiration commune à tous les pays. Le Gouvernement chinois est d'avis que les pays devraient travailler main dans la main pour créer un monde harmonieux de paix et de prospérité durable pour tous. L'espace extra-atmosphérique est la province de toute l'humanité et un espace harmonieux est un élément clé d'un monde harmonieux. Les objectifs fondamentaux de nos efforts de s'assurer de l'utilisation pacifique de l'espace et la promotion d'un développement commun, maintenir, renforcer l'État de droit dans l'espace, promouvoir la coopération internationale dans les domaines spatiaux, voilà les garanties nous permettant de construire un espace extra-atmosphérique harmonieux.

Monsieur le Président, sur la voie d'un développement pacifique, la Chine dans ses activités spatiales a toujours eu pour objectif l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et s'est toujours opposée au placement d'armes dans l'espace et une course à l'armement spatial. Nous sommes prêts à travailler avec la communauté internationale pour préserver la paix et la tranquillité dans l'espace, utiliser l'espace pour garantir un progrès social dans l'intérêt de l'humanité.

Après 52 ans de développement, la Chine s'est dotée de capacités en termes d'accès spatial, développement satellitaire, applications spatiales, infrastructures spatiales, supports au sol, exploration spatiale, vols habités. En octobre dernier, le lancement réussi de notre satellite d'exploration a été un autre jalon dans l'entreprise spatiale chinoise. Au nom de l'administration spatiale chinoise, je tiens à remercier les pays et les agences, y compris l'ESA, de leur aide pour mettre en orbite le projet d'exploration chinois. En quête de développement personnel, nous nous sommes également engagés au nom du développement commun et de la prospérité pour tous grâce à l'utilisation des technologies spatiales. Le satellite terrestre sino-brésilien a produit énormément d'images utilisées dans différents domaines économiques notamment et a eu des avantages socio-économiques importants.

L'année dernière, la Chine a lancé et placé en orbite un satellite de télécommunication pour le Nigéria. Afin de garantir un développement commun à long terme, nous devons nous efforcer de protéger l'environnement spatial. À cet égard, nous nous félicitons de l'aval par l'Assemblée générale des Lignes directrices visant à réduire les débris spatiaux. Nous continuerons de prendre des mesures actives afin de réduire les débris spatiaux. La Chine est prête à coopérer totalement avec d'autres pays pour résoudre de façon appropriée des questions telles que la pénurie des ressources spatiales, la pollution de l'environnement spatial par des sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, des débris spatiaux entre autres.

Monsieur le Président, maintenir, renforcer l'État de droit dans l'espace extra-atmosphérique, telle est la garantie d'un espace harmonieux. Le Traité sur l'espace de 1967 et les autres traités sur l'espace extra-atmosphérique constituent le régime juridique international régissant l'espace extra-atmosphérique et ils ont joué un rôle efficace pour réglementer les activités nationales en préservant les intérêts nationaux, en maintenant l'ordre et en promouvant la coopération dans le domaine spatial. L'actuel droit spatial international cependant, s'est avéré insuffisant pour prévenir une

course à l'armement dans l'espace, insuffisant pour réglementer les activités spatiales commerciales d'entités privées et insuffisant pour contrôler de façon efficace la pollution de l'espace extra-atmosphérique. À la lumière de ces déficits et lacunes, nous devons compléter, renforcer le droit spatial actuel. Le Gouvernement chinois soutient la négociation d'instruments juridiques pertinents pour prévenir le placement d'armes dans l'espace et une course à l'armement spatial. Nous soutenons la création d'un régime juridique réglementant les activités commerciales spatiales. Nous soutenons également tous les efforts visant à créer des règles et réglementations pour protéger l'environnement spatial et pour préserver l'utilisation durable des ressources de l'espace extra-atmosphérique. Qui plus est, nous soutenons des tentatives visant à élaborer un régime juridique qui va compléter les lois spatiales actuelles du point de vue de la codification juridique et du développement juridique. Depuis des décennies, le COPUOS a largement contribué au droit spatial et nous sommes persuadés que le COPUOS continuera de jouer un rôle clé à cet égard.

Monsieur le Président, renforcer la coopération internationale dans le domaine spatial est essentiel si l'on veut garantir un espace extra-atmosphérique harmonieux. La Chine s'est engagée à garantir une relation de coopération profitant aux deux parties dans le domaine spatial. Au cours des dernières années, la Chine a signé 20 accords de coopération spatiale, a mené des projets de coopération avec de nombreuses agences spatiales nationales et organisations internationales. Nous avons travaillé avec les pays concernés de la région Asie-Pacifique pour mettre sur pied l'organisation de coopérations spatiales Asie-Pacifique, nous avons soutenu des projets d'engins spatiaux et nous avons organisé un cours post-universitaire sur le domaine spatial dans l'Asie-Pacifique.

Le Bureau de Pékin de l'UN-Spider entamera ses fonctions dès que l'accord national sera passé pour faciliter la réaction en cas de catastrophe en utilisant la technologie spatiale dans la région Asie-Pacifique. En plus, la Chine a activement participé aux activités de l'IADC, mécanisme de coordination de la stratégie mondiale ainsi que de l'organisation d'observation de la Terre.

Monsieur le Président, depuis des années, nous avons vu les avantages tangibles de la technologie spatiale pour la société dans son ensemble. Dans le cadre de nos interventions d'urgence après le tremblement de terre de la province de Sichuan en Chine, nous avons bien compris l'importance de la technologie spatiale. La Chine a reçu des images gratuites, des images

satellites de la part de plusieurs pays, y compris les images reçues grâce au mécanisme d'intervention d'urgence. Ces images, en plus des images nationales de la Chine, ont été très utiles pour évaluer l'ampleur de la catastrophe et déterminer les mesures d'intervention. En raison d'une panne de la communication traditionnelle, la communication par satellite a joué un rôle clé. À la demande de la Chine, les ressources satellitaires ont été doublées pour les régions concernées de la Chine. À l'heure actuelle, les activités dans la zone sinistrée sont entrées dans la deuxième phase. La technologie spatiale est très utilisée pour évaluer l'ampleur de la catastrophe, pour surveiller les interventions dans le domaine de la communication entre autres domaines. À ce stade, au nom du Gouvernement chinois, je remercie tous les pays, populations, organisations, qui ont fourni leur aide et témoigné de leur soutien à la Chine. Nous souhaitons continuer de renforcer la coopération internationale dans le domaine des applications des techniques spatiales, la télédétection par satellite, la communication satellitaire, entre autres.

Monsieur le Président, œuvrons ensemble pour un espace pacifique axé sur la coopération harmonieuses pour créer un monde harmonieux de paix et de prospérité durable pour tous. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je remercie M. l'ambassadeur Tang Guoqiang, de ses aimables propos à mon encounter et à l'encontre du Bureau des affaires spatiales. Je donne la parole à M. Adisak Panupong de Thaïlande. Vous avez la parole.

M. A. PANUPONG (Thaïlande) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Au nom de la délégation de Thaïlande, je tiens à vous féliciter de votre élection à la Présidence de ce Comité. Je suis persuadé que sous votre Présidence, notre réunion aboutira aux résultats escomptés. Je saisis cette occasion pour remercier le secrétariat sous la direction de Mme Mazlan Othamn, la Directrice du Bureau des affaires spatiales, pour son dur labeur et pour la remarquable façon dont elle a organisé cette réunion. Je remercie également le Président sortant, M. Brachet, pour l'excellent travail réalisé au cours des deux dernières années.

Au cours de l'année écoulée, la Thaïlande a largement progressé dans ses activités spatiales. Nous sommes ravis de vous informer que le premier satellite de télédétection, THEOS, a effectué les dernières vérifications l'année dernière et les procédures de lancement sont appliquées afin de garantir un bon fonctionnement. Une fois placé en orbite, il va entrer en mode imagerie normale et la Thaïlande pourra transmettre des données THEOS pour la surveillance des catastrophes et

l'atténuation des catastrophes au titre de la charte et d'autres projets de coopération régionale.

Dans le domaine de la technologie, de l'information et de la communication, un projet sur les petits satellites multi-missions a été lancé en coopération avec le Gouvernement thaïlandais et le Gouvernement chinois pour soutenir les utilisations pacifiques de la technologies spatiale, avec trois objectifs : communication, télédétection, expérience scientifique spatiale. On en est au stade de la construction et des essais du satellite et nous espérons le lancer au troisième trimestre de cette année. La technologie de la communication a été utilisée à diverses fins. Exemple, un projet sur le téléapprentissage avec le satellite basé à l'école Wang Claikang Wang, l'école privée de Sa Majesté le Roi, dans la province de Kérian. C'est un projet en cours qui garantit une formation dans 3 000 écoles en Thaïlande et une formation de haut niveau, des cours de langues étrangères pour les universités et les personnes intéressées.

Dans le domaine de la gestion des catastrophes, le Centre national thaïlandais d'alerte aux catastrophes a été mis sur pied. Ce centre d'alerte utilise la technique spatiale notamment les données des satellites d'observation de la Terre, les systèmes d'information géographique, les technologies de communication pour alerter en cas de catastrophe et garantir une surveillance grâce aux 291 tours d'alerte situées dans tout le pays. Qui plus est, la Thaïlande soutient le partage d'informations relatives aux catastrophes, des informations obtenues grâce aux satellites de télédétection, et coopère activement avec différents mécanismes régionaux, notamment le Forum de l'Agence spatiale régionale Asie-Pacifique et le projet Sentinel-Asia lancé par le Japon.

Grâce au succès de la première phase de Sentinel-Asia, la Thaïlande entre autre pays asiatique, prévoit de se joindre au JAXA afin de fournir des données dans le cas de graves catastrophes. La Thaïlande accorde également une grande importance au Programme UN-Spider puisque cela permet d'avoir accès à la technologie spatiale pour l'échange d'informations et de technologies afin de mieux gérer les catastrophes.

Pour ce qui est de la gestion des ressources naturelles, la Thaïlande a appliqué les techniques spatiales dans de nombreux domaines. L'Agence de géoinformatique et de technologies spatiales a créé une base de données géospatiales publique sur l'Internet, appelé Digital-Thaïland, utilisée pour situer les terres cultivées à l'heure actuelle et identifier les zones inondées ou touchées par la sécheresse. Cette base de données est utilisée pour évaluer les dégâts causés par les catastrophes naturelles en coopération avec le Centre de

réduction des catastrophes asiatique, de faire des cartes, des routes et des voies d'évacuation pour réduire les risques des catastrophes. Qui plus est, le Département sur la promotion de la qualité de l'environnement suit l'évolution des cultures, l'utilisation des ressources naturelles et gère une base de données sur la croissance démographique dans les différentes régions afin de garantir une bonne gestion des ressources naturelles grâce à la technologie de la télédétection.

Pour ce qui est de la promotion de l'éducation spatiale et de la sensibilisation, nous avons organisé des colloques, des ateliers, des conférences, des séminaires pour sensibiliser notre population. À l'heure actuelle, plus de 12 stages par an et un programme post-universitaire niveau de doctorat, ont été créés en coopération avec cinq universités en Thaïlande. Membre de l'Organisation de la coopération spatiale Asie-Pacifique, la Thaïlande se félicite des efforts déployés par le Gouvernement chinois qui a proposé le programme niveau Master, sur les applications des techniques spatiales à l'Université de Bairang et l'Institut sur les applications de télédétection de Chine. La Thaïlande envoie régulièrement des étudiants qui vont étudier au Centre des Nations Unies pour l'éducation technologique spatiale en Asie-Pacifique, en Inde, afin d'améliorer leurs capacités dans ce domaine.

Qui plus est, la Thaïlande est un membre actif du COPUOS en ce qui concerne le renforcement des capacités et nous souhaitons vous annoncer que nous accueillerons un Atelier Nations Unies/Thaïlande sur le droit spatial qui se tiendra à Bangkok du 24 au 27 novembre 2008. Je saisis cette occasion pour inviter toute personne intéressée à participer à cet atelier.

Avant de conclure, permettez-moi de vous assurer que la Thaïlande, entre autres membres du COPUOS, réaffirme son engagement pour coopérer aux activités du COPUOS afin de renforcer ses activités destinées à l'utilisation pacifique de l'espace.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci beaucoup à l'ambassadeur Panupong de Thaïlande de ses aimables propos à l'encontre de la Présidence et des membres du Bureau. J'ai l'honneur de donner la parole au Dr Iván Gómez, représentant de la Colombie, Secrétaire exécutif de la Commission colombienne de l'espace. Vous avez la parole.

M. I. D. GÓMEZ-GUZMÁN (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. C'est un honneur pour la Colombie que cette session soit présidée par vous, M. l'ambassadeur de la Colombie. Nous

connaissons bien vos compétences, vos capacités de direction, ce qui garantira le bon déroulement des travaux de notre Comité.

En tant que Secrétaire exécutif de la Commission colombienne de l'espace, je me permets, au nom du Gouvernement colombien, de me féliciter de votre participation à ce Comité, car cette instance est l'organe le plus important déterminant l'activité spatiale mondiale. La Colombie réaffirme l'importance du COPUOS au sein du Système des Nations Unies. Le Comité détermine toutes les activités relatives à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, et dans le cas de la Colombie ces activités se sont matérialisées dans la création de la Commission colombienne sur l'espace. C'est une institution qui définit les politiques qui vont déterminer les plans, les programmes, les projets relatifs à la science et à la technologie spatiale dans notre pays.

Des questions clés sont par exemple les télécommunications, le changement climatique, la gestion des ressources naturelles, la prévention des catastrophes, les interventions, les prévisions météorologiques, le transport, la navigation, l'éducation, la santé, la sécurité entre autres choses. Ce sont là les raisons d'être de la Commission colombienne de l'espace. La mondialisation et la société de l'information demandent aux États qu'ils travaillent sur le plan intersectoriel et c'est ce que fait la Commission colombienne et que ces commissions soient autonomes, traitent de questions telles que la génération de données spatiales, la transformation d'informations stratégiques pour la prise de décisions par les gouvernements. Tout cela amène les acteurs de la politique spatiale à élaborer des programmes axés sur la recherche, le développement technologique, la formation, l'éducation, la diffusion des connaissances, la coopération technique nationale et internationale. La Commission colombienne de l'espace est une entité qui non seulement répond aux besoins d'optimisation d'accès aux informations relatives à l'utilisation des technologies spatiales, mais également permet de créer des capacités de recherche dans différents domaines, en renforçant les centres de recherche, tels que le Centre de recherche aéronautique et le Centre de recherche CIAF, notamment. En outre, on répond aux besoins d'éducation de base pour les enfants ou les programmes plus sophistiqués concernant les nouvelles technologies spatiales.

Dans le cas de la Colombie, la Commission colombienne de l'espace se focalise sur quatre questions spécifiques : l'observation de la Terre ; le géopositionnement mondial, l'utilisation des satellites à cette fin, GPS ; le renforcement des capacités et des connaissances grâce à la recherche et au développement ; infrastructures colombiennes

de données spatiales. Ce dernier élément a pour but de mettre à la disposition de tous les acteurs du développement économique et social de notre pays, de mettre à leur disposition des informations fondamentales découlant de l'observation du géopositionnement spatial. Indubitablement, nous avons besoin d'une coopération technique, scientifique, financière des pays développés afin que les pays en voie de développement puissent utiliser ces technologies et par là même réduire le fossé numérique qui existe entre les pays développés et les pays en voie de développement sur la question géospatiale.

Quatre projets sont actuellement mis en œuvre dans notre pays, quatre projets relatifs à la conception d'un satellite de communication, d'observation de la Terre et la question relative à l'amélioration de la formation théorique et pratique des Colombiens sur les questions spatiales. La Colombie est résolue à participer activement aux activités de la communauté spatiale internationale. Nous devons promouvoir l'intégration des pays latino-américains aux activités d'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et nous devons leur permettre de développer leurs capacités dans le domaine de la science, de la technologie et des innovations spatiales, et surtout développer des technologies adaptées et qui nous permettent d'appliquer sur notre territoire toutes nos connaissances spatiales.

Monsieur le Président, à présent, nous souhaitons mentionner des aspects qui font partie intégrante du programme et de l'ordre du jour de notre session. Nous soutenons les recommandations d'UNISPACE III. En outre, nous soutenons le plan d'action adopté par l'Assemblée générale, résolution 59 du 20 octobre 2004. A cet égard, la Colombie accorde une grande importance à l'optimisation des avantages de l'utilisation et des applications des systèmes mondiaux de navigation par satellites pour soutenir de la sorte le développement durable ainsi que le renforcement des capacités installées pour toutes les activités relatives à l'espace. À cette fin, nous avons accueilli le Séminaire international sur l'application des techniques satellitaires en Amérique latine, en 2005. Pour notre pays, il est important d'assurer le suivi de ces efforts. L'objectif étant d'améliorer la coopération technologique, et pour ce faire nous avons besoin du soutien des gouvernements ayant davantage de capacités. En ce sens, je vous invite à nouveau à participer au Séminaire sur l'application des systèmes mondiaux de navigation par satellites, séminaire qui se tiendra du 23 au 27 juin 2008 à Medellín en Colombie. Nous voulons garantir un accès sans discrimination aux données de télédétection et aux informations en découlant pour leur utilisation à des fins pacifiques.

De même, nous comprenons bien la préoccupation relative à la disponibilité d'images de haute résolution des zones sensibles disponibles sur l'Internet. En ce sens, nous recommandons que, à l'heure d'élaborer les Lignes directrices prévues, ces aspects doivent être pris en compte dans le cadre de l'infrastructure nationale spécialisée dans les données spatiales. Il est nécessaire de tenir compte des progrès importants de la technologie spatiale et de leur intégration avec l'aspect télécommunications, raison pour laquelle il y a eu un développement important du marché d'informations géographiques, ce qui a facilité l'intégration d'applications Internet et leur accès par le grand public.

La Colombie répète que l'orbite géostationnaire est une ressource naturelle limitée ayant des caractéristiques particulières, pouvant être victime de saturation, raison pour laquelle il faut garantir un accès équitable de tous les États à cette ressource, compte tenu des besoins particuliers des pays en voie de développement, compte tenu de la position géographique de certains pays, également, plus particulièrement avec l'aide de l'UIT. Les progrès scientifiques, technologiques, la commercialisation et l'utilisation de plus en plus importante de l'espace exigent que l'on trouve une définition de cet espace et que l'on le délimite.

Monsieur le Président, pour la Colombie c'est un honneur que vous présidiez le Comité pendant les deux années à venir. Vous pouvez compter sur le soutien de notre pays dans vos activités, des activités qui indubitablement seront couronnées de succès. Nous espérons que les débats du Comité garantiront le développement économique, social durable de tous nos pays. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : C'est également un honneur pour moi de vous remercier, M. Gómez de la Colombie et représentant la Commission colombienne de l'espace, de vous remercier de vos paroles aimables à mon égard et à l'égard des autres membres du Bureau des affaires spatiales et du secrétariat. Je vous remercie, Monsieur.

Je n'ai plus d'autres orateurs inscrits sur ma liste, de délégations gouvernementales qui souhaitent intervenir, je voudrais savoir si une autre délégation souhaite prendre la parole au titre de ce point 4 de l'ordre du jour, "Débat général", ce matin. Je vois que cela ne semble pas être le cas, je vais donc donner la parole à l'Institut international du droit spatial en sa qualité d'observateur. Je donne la parole à M. Ernst Fasan. Vous avez la parole.

M. E. FASAN (Institut international du droit spatial) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais à mon tour vous féliciter très sincèrement pour votre élection à votre poste de responsabilité. Je voudrais également remercier et féliciter les autres vice-Présidents et remercier Mme Othman et tout le personnel du Bureau des affaires spatiales pour leur travail remarquable.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, l'Institut international du droit spatial a l'honneur de prendre la parole devant le Comité dans le cadre de sa demande récente de statut d'observateur permanent au sein du COPUOS et de ses Sous-Comités. Après plus de 50 ans d'histoire, car l'Institut a été fondé en 1960 dans le cadre de la Fédération astronautique internationale, l'Institut est devenu une organisation non gouvernementale entièrement indépendante en juin dernier. Dès lors, les dirigeants de l'Institut ont exprimé leur souhait de devenir observateurs au sein du Comité.

Nous avons toujours participé aux activités du Comité sous les auspices de la FIA et l'Institut international du droit spatial a collaboré de façon durable avec le Comité de différentes façons. Tout d'abord, je mentionnerai l'organisation du Colloque IISL/ESL sur le droit spatial qui se tient chaque année à l'intention des membres du Sous-Comité juridique. Deuxièmement, la participation depuis de nombreuses années en tant qu'observateur officiel aux sessions du Sous-Comité juridique. Troisièmement, nous avons organisé un atelier sur le droit spatial au cours de la session UNISPACE III en 1999. Quatrièmement, je citerai le fait que nous avons compilé la composante juridique du droit spatial du rapport point de l'espace depuis plusieurs années.

Les objectifs de l'Institut international comprennent la coopération avec d'autres organisations internationales appropriées et les institutions internationales dans le domaine du droit spatial afin de promouvoir le développement du droit spatial. Nos tâches comprennent également l'étude des aspects des sciences sociales et juridiques, l'exploration et l'utilisation de l'espace et l'organisation de réunions, de colloques et de concours sur les différents aspects juridiques et sociaux des activités spatiales.

L'Institut international du droit spatial a organisé 50 colloques annuels sur le droit spatial et a publié un grand nombre de publications. L'Institut recueille actuellement des membres individuels et venant d'institutions de près de 40 pays qui apportent une contribution éminente au développement du droit spatial. Le conseil des directeurs est composé d'experts éminents dans le domaine du droit spatial. L'IISL serait très honoré de bénéficier du statut permanent d'observateur au

sein du COPUOS afin de poursuivre notre coopération étroite avec l'ONU en général et le COPUOS de façon plus spécifique. L'IISL a, en parallèle, demandé un statut de consultant général auprès de l'ECOSOC. Le président de l'Institut international sera présent au cours des deux derniers jours de la présente session. Nous espérons que notre demande sera considérée de façon favorable par les membres du Comité. Je vous remercie de votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le représentant de l'Institut international du droit spatial, M. Fasan, et nous vous remercions des paroles aimables à l'égard du Président et du Bureau. Je vais maintenant donner la parole à l'ambassadeur González du Chili.

M. R. GONZÁLEZ-ANINAT (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. D'emblée, permettez-moi de partager l'émotion que je ressens, que mon pays ressent en vous voyant présider notre session. Vous avez une longue expérience de coopération internationale, je ne parle pas uniquement du protocole diplomatique, mais vous avez incarné l'internalisation des problèmes fondamentaux dans les pays en voie de développement. Je suis persuadé que vous serez félicité ce qui sera le reflet de votre personnalité, de votre fonction de représentation d'un pays voisin, d'un pays latino-américain. Il est évident que vous pouvez compter sur notre coopération.

À présent, c'est pour ça que je prends la parole, je tiens à revenir sur ce qui a été dit par le représentant de l'Institut international du droit spatial. C'est un institut que nous respectons, un institut qui a fait une contribution importante, et j'aimerais bien avoir de façon systématique et régulière accès aux dossiers qu'ils publient, puisque cela est prévu par leur fonction même et cela est conforme à leur aspiration que nous soutenons, je le dis bien, que nous soutenons, à leur aspiration à ce que cet institut soit observateur permanent auprès de ce Comité. Je peux d'ores et déjà dire au Pr Fasan –excusez-moi, c'est le smock chilien qui me fait tousser–, donc je tiens à dire au Dr Fasan qu'il peut compter plus que sur notre soutien, sur le fait que nous voyons l'intérêt qu'il participe à nos travaux parce qu'ils pourront apporter une contribution très importante.

Qui plus est, leur participation est à remettre dans le contexte suivant. Cet institut, comme je vous le disais, pourrait faire connaître les différents débats au travers des comptes-rendus, des différentes réunions importantes...

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Excusez-moi, je vous interromps

M. l'ambassadeur. Le fait est que le représentant de l'Institut n'écoute pas votre intervention. M. Fasan je vous demanderais d'écouter la déclaration de l'ambassadeur Raimundo González afin qu'il puisse profiter de vos commentaires. Monsieur est dans le coin et sans doute ne s'est-il pas rendu compte de votre intervention.

M. R. GONZÁLEZ-ANINAT (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Je vais faire un résumé. Je ne vais pas vous répéter mes félicitations, ce serait aller trop loin, et je pourrais donner l'impression d'être partial. Donc, je voulais dire que nous nous félicitons des activités de l'Institut international du droit spatial, je pense que cet institut fait des contributions très importantes et plus encore, je pense qu'il serait souhaitable que cet institut, d'une façon ou d'une autre, puisse participer à la Sixième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies et de contribuer de la sorte au droit international. Nous soutenons leur demande d'être observateur permanent de ce Comité et nous espérons que cet institut et les autres huit observateurs, qu'ils transmettent systématiquement à tous les membres du Comité, les résultats, les comptes-rendus des débats, des sessions, des conclusions auxquelles ils ont abouti pendant leurs conférences. Notre objectif c'est d'avoir un maximum d'informations et d'avoir un échange enrichissant avec des organisations telles que l'Institut international du droit spatial qui a les connaissances et un certain prestige.

Donc, je le dis en plénière, je résume : 1°) L'Institut compte sur le soutien du Chili pour obtenir le statut d'observateur permanent de la Commission ; 2°) Nous espérons que l'Institut nous transmette régulièrement à compter de ce jour, ou à partir du moment où ils auront ce statut, les comptes-rendus des différentes réunions. Il a été dit que 50 réunions avaient été organisées. Je ne sais pas si un membre de ce Comité a eu axé de façon systématique à ces 50 réunions. Et je pense qu'il y en aura encore 50 voire 150, donc il est essentiel de nous réserver cette possibilité puisque, je vous l'ai dit, nous soutenons leur demande de statut d'observateur permanent auprès de ce Comité. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie Monsieur pour votre intervention et je vous remercie de vos paroles aimables à mon égard, cela me fait particulièrement plaisir venant de votre part. Je vous remercie également de vos paroles aimables à l'égard du Bureau. Je ne sais pas si le représentant de l'Institut international du droit spatial souhaite réagir ou souhaite réagir ne serait-ce que pour expliquer la demande d'information ou de publication demandée par le Chili.

M. E. FASAN (Institut international du droit spatial) [*interprétation de l'anglais*] : Oui, Monsieur le Président, je vous demanderais de bien vouloir me donner un tout petit peu de temps pour que je puisse réfléchir à ce qui a été dit. Je pense que vous pouvez contacter notre nouveau président, Mme Svan qui va venir plus tard. Je remercie le représentant du Chili pour ses paroles aimables.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Très bien, merci Monsieur. Mesdames, Messieurs, je voudrais vous informer que j'ai obtenu une demande de la Directrice du Bureau des affaires spatiales qui souhaite prendre la parole et intervenir ce matin. D'après la pratique habituelle et s'il n'y a pas d'objections, je vais maintenant demander à la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Othman, de prendre la parole.

Mme M. OTHMAN (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Merci de m'avoir donné la possibilité de prendre la parole. Je vous remercie et je vous félicite de vous voir élu à la Présidence de la présente session. Je puis vous assurer que vous pouvez compter sur le plein soutien du secrétariat. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à M. Vibulsresth de la Thaïlande et de M. Duarte Santos, qui ont été élus aux postes de premier et de deuxième Vice-Présidents. Je voudrais également remercier M. Brachet pour sa contribution importante au cours de son mandat au poste de Président. Je voudrais également remercier MM. Both et Tiendrebeogo pour le travail remarquable qu'ils ont assumé aux postes de premier et deuxième Vice-Présidents rapporteurs.

Je voudrais vous donner quelques informations sur le travail réalisé par le Bureau des affaires spatiales au cours de l'année passée. Je voudrais d'abord vous parler des ressources du Bureau. Tout d'abord, M. Sergio Camacho Lara, l'ancien Directeur du Bureau, a pris sa retraite en juin 2007 après 24 années de service dévoué. Nous lui souhaitons plein succès dans ses activités futures. En 2007, le Bureau a bénéficié du service de 20 membres ordinaires et deux membres associés. M. Marguel de l'Autriche est venu se joindre à nous en 2007 en tant que expert associé du Programme Spider, et Mme Vigny de l'Italie s'est jointe à nous en décembre 2007 en tant qu'experte associée dans la section des services et de recherche. En février 2008, M. Liu a rejoint le Bureau de Spider à Bonn en tant qu'expert associé fourni par le Gouvernement de Corée. Nous remercions très sincèrement les gouvernements de l'Italie, de l'Autriche et de la Corée pour ce soutien.

Le Centre aérospatial allemand a fourni les services de deux experts à titre gracieux,

M. Backhouse et M. Jazinski ont déjà rejoint le Bureau de Spider à Bonn, en tant qu'experts. Récemment, Mme Rodriguez de la section du service de recherche du Comité et M. Ride Ubler de l'ONU DC ont temporairement été assignés au Programme Spider dans le cadre des deux postes P4 prévus pour le Spider en attendant que la procédure de recrutement pour ces deux postes soit terminée.

Je voudrais maintenant attirer votre attention sur le cadre stratégique proposé pour le COPUOS pour la période 2010-2011. Un exemplaire de ce plan stratégique vous sera distribué. Il s'agit du document publié sous la cote A/63/6/Progr.5. Ce cadre stratégique a été préparé avec les directives et les indications fournies par la Division de la planification des programmes et du budget du Secrétariat. Le plan biennal prévoit les grands objectifs, les résultats escomptés et les indicateurs de résultats qui orienteront les activités du Bureau pendant la période 2010-2011. En préparant ce document, le Bureau a tenu compte du plan d'action du Comité visant à mettre en œuvre les recommandations d'UNISPACE III. Ce cadre stratégique a été présenté par le PPDB au CPC qui tient actuellement sa 48^e session du 9 juin au 3 juillet 2008. Le CPC, le Comité de coordination des programmes, doit revoir le plan biennal du programme mardi prochain, mardi 17 juin. Je vous invite à examiner le plan et à présenter vos commentaires au Bureau.

Après le CPC, le cadre stratégique y compris les recommandations du CPC seront présentés à l'Assemblée générale à sa 63^e session, lorsque l'Assemblée générale examinera le cadre stratégique proposé par le Secrétaire général pour l'exercice 2010-2011. Je voudrais en conclusion remercier très sincèrement les gouvernements et les donateurs qui par leurs contributions en nature et contributions financières ont permis au Bureau de s'acquitter de ses tâches.

Seul un tiers des activités n'aurait pu être réalisées si nous dépendions uniquement des ressources du budget ordinaire. La disponibilité de ressources extrabudgétaires et le soutien obtenu par le pays hôte sont devenus un élément essentiel pour garantir le succès du programme de l'utilisation pacifique de l'espace. Nous remercions très sincèrement tous ceux qui apportent leurs contributions généreuses aux activités du Bureau.

Le Bureau continue à travailler à la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III. Il s'agit là d'une activité prioritaire du Bureau et plusieurs points saillants ont été réalisés en 2007. Je ne mentionnerai que deux éléments saillant pour être brève. Le résultat concret de la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III a été la création du Comité international des systèmes

mondiaux de navigation par satellite, ICG. L'objectif de ce comité est de promouvoir une plus grande utilisation des capacités du GNSS pour promouvoir le développement durable et promouvoir un nouveau partenariat entre les membres du Comité et les institutions, notamment dans les pays en développement. Le Bureau des affaires spatiales en tant que secrétariat exécutif de ICG et du forum des fournisseurs développera les applications GNSS dans le cadre de stages de formation et d'ateliers et encouragera la mise en place des systèmes régionaux GNSS. Dans le cadre du plan de travail du ICG, le secteur des applications examinera également les débats d'ICG relativement à sa compatibilité et l'interopérabilité du point de vue de l'utilisateur. La troisième réunion de l'ICG aura lieu du 8 au 12 décembre 2008 et la quatrième réunion de ce groupe aura lieu en 2009 en Fédération de Russie.

Nous sommes également heureux du fait que l'Assemblée générale dans sa résolution 62/217 a approuvé le plan de travail de Spider pour la période 2008-2009 et a approuvé également les ressources du budget ordinaire demandées afin de permettre au Bureau de mettre en œuvre ce plan de travail. La principale source de contributions pour ce nouveau programme vient des États membres et je voudrais remercier tous les États membres qui ont déjà apporté leurs contributions en nature et contributions financières, et je demande instamment à tous les États membres qui souhaitent apporter leur contribution, à le faire dès que possible.

Nous avons informé les États membres qui ont participé aux sessions du Sous-Comité scientifique et technique des progrès réalisés par Spider en 2007, y compris le statut de mise en œuvre des activités des bureaux à Bonn et à Beijing ainsi que le bureau de liaison à Genève. Ainsi que la mise en place du réseau des bureaux régionaux profitant de l'engagement et des offres concrètes présentées par les gouvernements de l'Algérie et du Nigéria. Pour ce qui est de la mise en place du réseau des bureaux régionaux, nous demandons de nous donner des informations sur la formulation des directives à suivre par les bureaux de soutien régionaux. Ces deux réalisations sont le résultat concret du travail réalisé par les équipes d'action UNISPACE III.

Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, j'ai présenté le travail du Comité à la seizième session de la Commission du développement durable en mai dernier. J'ai également le plaisir de vous informer que la contribution du Comité aux activités de la CND dans le groupe thématique 2008-2009 a été distribuée à la sixième CND. Par ailleurs, deux paragraphes sur le rôle des applications des technologies spatiales pour la promotion et le

développement durable ont été incorporés dans le rapport du Secrétaire général sur l'évaluation de la mise en œuvre du programme d'action 21 et du plan d'action de Johannesburg. La section des applications spatiales du Bureau aidée par la section de recherche et des services a organisé sept ateliers, un stage de formation, un séminaire et une réunion d'experts, en tout dix activités dans le cadre du programme des applications spatiales en 2007. L'expert des applications spatiales vous donnera des informations plus détaillées sur ce point et vous expliquera également les activités prévues pour 2008.

Le programme bénéficie du soutien généreux des gouvernements et des donateurs ce qui permet à un grand nombre de professionnels des pays en développement de perfectionner leurs connaissances dans le domaine des sciences et technologies spatiales. Toutefois, le coût des déplacements ces dernières années a augmenté de façon inattendue. Ainsi, les ressources disponibles atteignent maintenant un domaine critique et nous ne pouvons plus vraiment réaliser toutes nos obligations au titre du programme. Cela limite également les possibilités pour le Bureau d'être représenté aux conférences régionales internationales liées à l'espace ou pendant les réunions qui ont un impact direct sur les activités du Bureau. Ce défi devient de plus en plus important et devra être pris en considération lorsque le Bureau essaiera de prévoir les activités à organiser pour l'exercice 2010-2011.

Au cours de l'année écoulée, Mesdames et Messieurs, le Bureau s'est acquitté de sa responsabilité de secrétariat général au titre des traités des Nations Unies relatifs à l'espace. Pour ce qui est de la Convention sur l'immatriculation de 1976 et de la résolution 17/21 du 20 décembre 1962 de l'Assemblée générale, le Bureau maintient le registre des objets lancés dans l'espace. Les informations obtenues au titre de la Convention sur l'immatriculation ainsi que conformément à la résolution 17/21B de l'Assemblée générale ont été distribuées. Par ailleurs, la Belgique et la Grèce ont récemment informé le Secrétaire général du fait qu'ils ont établi leur propre registre national d'objets lancés dans l'espace.

Comme vous le savez, le débat pluriannuel sur l'harmonisation des pratiques d'immatriculation s'est achevé en 2007 par l'adoption de la résolution 62/101 de l'Assemblée générale sur les recommandations pour promouvoir la pratique des États et des organisations intergouvernementales internationales dans l'immatriculation des objets spatiaux. Nous avons commencé à mettre en œuvre cette résolution. Un formulaire type d'immatriculation a été élaboré et conformément à la résolution 62/101, il sera diffusé sous peu à

toutes les missions permanentes. Par ailleurs, ce formulaire sera disponible dans toutes les langues officielles sur le site Internet du Bureau. Le Bureau a commencé également à collaborer avec plusieurs États d'immatriculation pour harmoniser leurs pratiques en matière d'immatriculation. Nous voudrions remercier les États pour leur coopération en collaborant avec le Bureau dans l'application de la Convention sur l'immatriculation et les autres instruments. Comme toujours, le Bureau est prêt à aider les États dans les domaines liés à l'immatriculation des objets spatiaux et toutes autres questions liées aux traités spatiaux.

Pour ce qui est du soutien apporté au Comité et les organes subsidiaires en 2007, le personnel de la section de recherche et des services au Comité a été bien occupé l'année passée. Le Bureau a préparé un certain nombre de documents et de publications pour le Comité et le Sous-Comité ainsi que pour la réunion interinstitutions sur les activités spatiales. Le Bureau a également répondu à un certain nombre de demandes d'informations venant d'organes des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales et intergouvernementales, et a contribué aux activités pour promouvoir les activités du Comité. Il a mis à jour le site Internet du Bureau et a coordonné différentes expositions au Centre international de Vienne.

Au titre de son programme de mise en place des capacités dans le domaine du droit spatial, le Bureau continue à promouvoir la compréhension et la mise en œuvre des traités et des principes des Nations Unies sur le droit spatial. Nous échangeons les informations sur le droit et les politiques spatiales nationales et encourageons des possibilités d'éducation dans ce domaine. Le Bureau, cette année, organisera avec le Gouvernement de la Thaïlande, le sixième Atelier sur le droit spatial. Cet atelier se tiendra en novembre en Thaïlande et portera sur les responsabilités internationales des États au titre des traités, et la mise en place de cadres politiques et juridiques nationaux. Je voudrais remercier le Gouvernement de la Thaïlande et l'ESA pour leur soutien.

En réponse à la demande du Sous-Comité juridique l'année dernière, le Bureau a organisé une réunion en décembre 2007, chargé de préparer un programme pour un stage de formation de base sur le droit spatial qui inclurait les programmes d'éducation des centres régionaux des sciences et technologies spatiales affiliés aux Nations Unies. Le rapport de la réunion figure dans le document A/AC.105/908. Par ailleurs, le travail sur ce programme s'est poursuivi par courrier électronique depuis la réunion de décembre. Chaque année, le Bureau compile un annuaire des possibilités d'éducation du droit spatial. Le Bureau cherche à améliorer les options des technologies pour

améliorer la précision des informations figurant dans ce document. La version à jour de ce manuel sera disponible sur notre site Internet. Nous espérons que ce recueil aidera les États membres et permettra d'améliorer la coopération entre les États membres et les instituts de formation.

Plusieurs États membres ont souligné la nécessité de renforcer les possibilités d'éducation dans le domaine du droit spatial notamment dans les pays en développement et nous espérons pouvoir répondre à cette attente, et nous allons vous informer l'année prochaine des mesures que nous avons prises dans ce domaine, notamment des mesures que nous allons prévoir aux niveaux national, régional et international.

Le Bureau a participé à un atelier organisé par le Ministère de l'information et des communications de l'Iran et de l'Agence spatiale iranienne qui s'est tenu à Téhéran en novembre 2007. Cet atelier portait sur les applications du droit spatial dans les activités spatiales nationales. Nous avons également participé aux stages d'été sur le droit et la politique spatiale du Centre européen du droit spatial qui s'est tenu aux Pays-Bas en septembre dernier.

Le Bureau continue ses activités de coopération avec l'Institut de l'air et du droit spatial de l'Université de Cologne afin de promouvoir l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace. L'Institut, depuis 1989, a publié une série de documents sur le droit spatial fondamental qui est également disponible sur Internet. Nous allons continuer d'examiner les différents mécanismes pour assurer que les informations liées au droit spatial puissent atteindre le public le plus large possible et si nécessaire, nous allons coopérer avec les institutions du droit spatial pour mettre à la disposition tous les documents et informations disponibles aussi bien pour les responsables des gouvernements et les universités, notamment dans les pays en développement.

En 2007, le Bureau a fourni les services de secrétariat aux réunions du groupe des 15, y compris cinq représentants des bureaux passés, les cinq membres du bureau actuel et les cinq membres des bureaux futurs des comités et des sous-comités. Nous sommes heureux de participer à aider ce groupe qui assume déjà six années d'expérience et de mémoire institutionnelle. Le Bureau coordonne la coopération interinstitutions dans les domaines des activités spatiales au sein du Système des Nations Unies en organisant et en assumant le secrétariat de la réunion interinstitutions sur les activités spatiales, qui est un mécanisme de coordination pour améliorer la coopération et promouvoir les synergies dans les activités spatiales. Le président de cette réunion, M. Pisano

de l'UNOSAT-UNITAR, prendra la parole devant la présente session du Comité informant les délégués des progrès réalisés par la réunion intersessions à sa 28^e session qui s'est tenue en janvier à Genève et présentera également le rapport de la réunion intersessions au Comité.

Je voudrais mentionner également le rapport de la réunion interinstitutions et le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités spatiales au sein du Système des Nations Unies qui contient les principaux résultats anticipés pour la période 2008-2009 et constitue un outil stratégique pour l'ONU pour éviter le chevauchement d'activités dans l'utilisation des applications spatiales. Je voudrais également vous dire que la dernière réunion intersessions a approuvé la proposition du Bureau visant à aider la Conférence des dirigeants africains des sciences et technologies spatiales aux fins du développement durable et les aider dans ses efforts à mettre en place un partenariat en cherchant à diffuser les informations sur les avantages des techniques et technologies spatiales pour réaliser le développement durable en Afrique. Le Bureau produira un rapport en coopération avec la Commission économique en Afrique qui mentionnera l'utilisation des technologies spatiales en Afrique et le présentera à la Troisième Conférence des dirigeants africains qui se tiendra en Algérie en 2009.

La réunion interinstitutions a examiné sa structure actuelle de rapport et le cadre de ses réunions annuelles et a souhaité déplacer la date de ses réunions annuelles pour les rapprocher des dates de la présente session et de faire rapport au Comité. La réunion a également décidé que le Rapport du Secrétaire général sur la coordination interinstitutions sera présenté en tant que point de l'ordre du jour le moment venu à la réunion des responsables de coordination du Système des Nations Unies afin de sensibiliser le public sur le rôle que jouent les technologies spatiales dans les activités des Nations Unies.

Le Bureau a également poursuivi sa coopération avec les organisations non gouvernementales et gouvernementales. Je n'en mentionnerai que quelques-unes. Comme vous le savez, le Bureau fait partie de la Charte internationale espace et catastrophes naturelles et nous avons une ligne téléphonique 24h/24 7j/7 qui est utilisée par les agences pour demander des images de la Charte. En 2007, onze demandes d'images ont été obtenues de différentes agences des Nations Unies, ce qui fait 44 le nombre de fois où l'Organisation des Nations Unies a utilisé la Charte. L'ONU est le principal utilisateur de la Charte. Le Bureau apporte son soutien à ce système et pour l'utilisation des solutions spatiales en cas de réaction d'urgence. En novembre dernier, nous

avons organisé avec la CESAP un atelier sur les réponses d'urgence et l'assistance humanitaire qui portait sur la façon dont les agences des Nations Unies ont accès aux données satellitaires et aux produits de valeur ajoutée dans le cadre de la Charte des catastrophes naturelles et Sentinel-Asie.

Je voudrais également remercier le bureau de la FIA et l'Institut international du droit spatial pour leur aide dans la préparation et la publication point de l'espace. Nous remercions également la COSPAR qui a apporté sa contribution à cette publication les années précédentes. Nous nous félicitons de la coopération dont nous bénéficions de la part de la FIA et du pays hôte dans l'organisation de la série d'ateliers en collaboration avec le Congrès astronautique international. Cette coopération permet aux participants de près de 30 pays en développement de participer à ce congrès. Le prochain congrès se tiendra en septembre 2008 en Écosse.

Nous sommes heureux de vous informer que nous continuons à mettre à jour notre site sur la toile. Ce site fournit aux États membres différents outils de référence tels que l'index des objets lancés dans l'espace, la base de données du droit spatial et la base de données sur les traités. Ce site présente également des textes des traités ainsi que des résolutions et documents pertinents de l'Assemblée générale dans toutes les langues officielles. Nous voudrions saisir cette occasion et inviter les États membres à fournir les textes de leur droit national pour que nous puissions l'inclure au site. Le Bureau a créé une page spéciale pour aider les États membres à avoir accès aux documents à distribution limitée. L'adresse de la page se trouve dans le CRP.1. Ce document vous a été distribué ou se trouve dans vos casiers.

Pour ce qui est des activités de vulgarisation, le Bureau poursuit ses efforts afin de sensibiliser le public aux avantages tirés de l'espace et pour inspirer les jeunes. Nous avons poursuivi ces activités de vulgarisation pendant la célébration de la Semaine spatiale. Au cours de la célébration du 50^e anniversaire de l'ère spatiale, l'administration postale a publié deux timbres en octobre, le Bureau et l'administration postale ont présenté un poster d'enfants, dont un millier de ces posters a été distribué en octobre. Le Bureau voudrait remercier M. Gray de l'UNPA à New York et Mme Fursen de l'UNPA à Vienne pour leur soutien inestimable.

En coopération avec l'UNIS, le Bureau a invité des enfants de 6 à 10 ans pour qu'ils aient une approche directe de la technologie spatiale. Les enfants ont bénéficié de différentes conférences et de documentaires. Nous voudrions remercier le Forum spatial autrichien qui a présenté un petit robot, et M. Grumer qui a fait une démonstration de

télérobotique. Les activités de vulgarisation pour le 50^e anniversaire se sont poursuivies à New York lors de la délibération du 4^e Comité de la 62^e session de l'Assemblée générale sur le thème "Outils spatiaux et les solutions au changement climatique". Ce groupe comprenait M. Brachet, le Président du COPUOS qui a fait une allocution liminaire, M. Rindel représentant l'IPCC, M. Straker représentant le CEOS qui a fait une contribution sur la surveillance climatique, et M. Stevens de l'OOSA qui a fait une présentation de l'UN-Spider.

Le Bureau présente également une exposition permanente de l'espace qui attire des visiteurs de tout âge. En 2007, près de 48 visiteurs ont participé aux visites guidées organisées par l'UNIS. Nous voudrions remercier le Japon qui a mis à disposition un modèle de leur sonde lunaire CELEN et le nouveau modèle du lanceur H2 qui figure à cette exposition. Nous voudrions également remercier les États membres qui ont apporté leur contribution à cette exposition spatiale. Nous voudrions remercier M. ?? du service de sûreté et de sécurité des Nations Unies et M. Kavé du service de gestion des bâtiments pour leur assistance inestimable pour l'organisation de ces expositions. Nous voudrions remercier Mme Hassan et le membre de l'UNIS pour leur aide dans les activités de vulgarisation. Nous remercions Mme Berger, Mme Mohan et M. Micoula de l'UNIS, pour les tours guidés.

En 2009, le Bureau en coopération avec l'Unesco, les sociétés astronomiques nationales et les institutions universitaires célébreront l'année internationale d'astronomie, se basant sur les installations astronomiques par l'initiative des sciences fondamentales ainsi que de l'Année héliophysique 2007, les activités de vulgarisation seront liées à l'astronomie et nous prévoyons d'organiser un certain nombre d'expositions et de compétitions. Pour plus d'informations, veuillez contacter les membres du secrétariat.

Vous vous souviendrez qu'en 1961, aussi bien Gagarine que Allan Chepert ont réalisé un pas historique pour l'humanité par leur vol dans l'espace, et c'était également l'année de la première session du Comité, en novembre 1961. Pour célébrer le 50^e anniversaire de tous ces événements historiques, le Bureau propose d'organiser toute une série d'activités pour le public pendant l'année 2011. Le point central de cette célébration sera une grande exposition pendant la session du mois de juin 2011 au Centre international de Vienne. L'exposition s'articulera autour de deux thèmes, "50 ans de vols spatiaux dans l'espace" et "Les

réalisations du Comité au cours des 50 dernières années". Nous invitons à proposer les événements commémoratifs pour célébrer cette date anniversaire et nous demandons aux États membres et aux organisations intergouvernementales qui ont des programmes spatiaux de contribuer activement à l'exposition de 2011. On vous donnera plus de détails pendant la présente session.

Mesdames et Messieurs, en conclusion, je voudrais vous assurer que mon Bureau se rend compte de l'importance de l'application des techniques spatiales pour améliorer la vie sur Terre et notamment pour renforcer la capacité des pays en développement à participer à cette aventure spatiale. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je remercie Mme Othman. Nous avons terminé dans les temps. Mais avant de conclure, je tiens à remercier Mme Othman de ce qu'elle a dit mais surtout je tiens à la remercier d'avoir montré l'efficacité du Bureau des affaires spatiales, c'est un Bureau dont nous pouvons tous être très fiers et je vous le dis parce que c'est un plaisir pour moi que M. Camacho soit ici parmi nous en tant qu'ancien Directeur du Bureau des affaires spatiales. Il ne s'est pas consacré à d'autres activités, il continue de nous accompagner dans nos travaux. Je m'en réjouis Sergio.

Vous l'aurez vu dans l'intervention de Mme Othman, le Bureau a très bien compris comment gérer avec des fonds restreints, des demandes croissantes de la part des pays, surtout de la part des pays en voie de développement et on voit que pour 2011, l'on envisage déjà des activités, cela en dit long sur la façon dont elle se projette dans l'avenir et sur la notion qu'elle a d'un travail d'équipe avec tous les membres du Comité. Merci beaucoup.

Avant de lever la séance, je tiens à vous informer de notre programme de cette après-midi. Nous nous retrouverons à 15 heures précises pour poursuivre l'examen du point 5 de l'ordre du jour, "Échange général d'informations", avant de passer au point 6, "Façons de préserver l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques", et 7, "Application des recommandations d'UNISPACE III". Après la plénière j'ai l'honneur de vous inviter tous à une réception à 18 heures dans la salle Mozart du Centre international de Vienne. Avez-vous des questions ou des commentaires concernant notre plan de travail pour cette après-midi ? Si tel n'est pas le cas, nous levons la séance. Merci.

La séance est levée à 13 h 2.